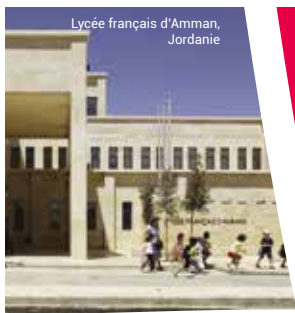


Lycée français d'Amman,
Jordanie



**ÉTUDIER
EN FRANCE**

**APRÈS LE
BACCALAURÉAT**



Lycée français François-Mitterrand
de Brasilia, Brésil

2018

**MÉMENTO À DESTINATION
DES ÉLÈVES DES LYCÉES
FRANÇAIS À L'ÉTRANGER
ET DE LEURS PARENTS**

Lycée français Jean-Mermoz,
Dakar, Sénégal

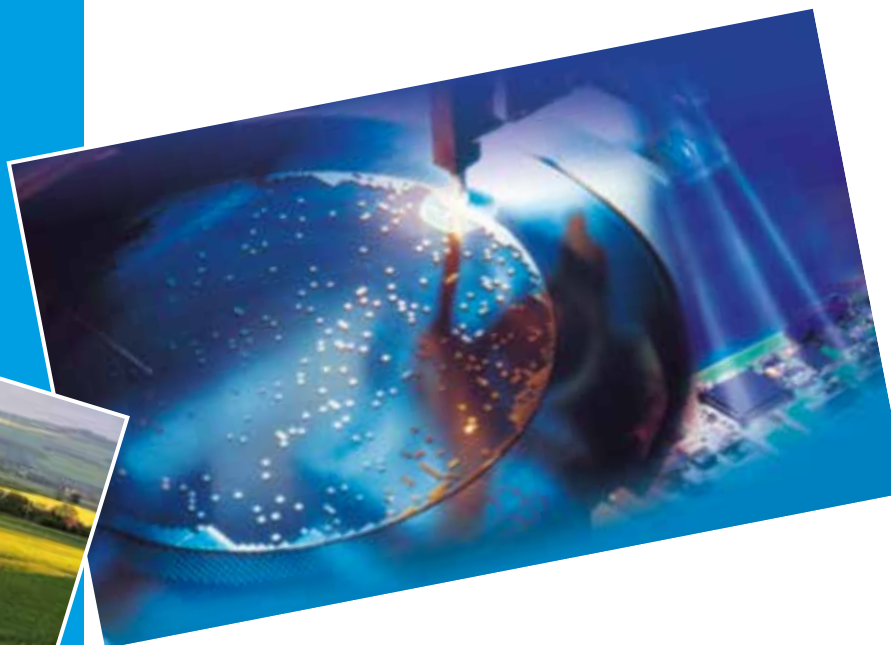


**CAMPUS
FRANCE**
campusfrance.org



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger



La France offre aux **15 700 BACHELIERS**, issus des lycées français à l'étranger, l'opportunité de valoriser une expérience interculturelle dans un des meilleurs systèmes d'enseignement supérieur au monde.

71 % DE CES LYCÉENS sollicitent une admission dans l'enseignement supérieur français.

L'excellent taux de réussite au baccalauréat français des élèves du réseau AEFÉ

(97 % DONT 75 % AVEC UNE MENTION) est un atout pour la concrétisation de leur projet d'étude.

CHOISIR LA FRANCE

Après un baccalauréat français obtenu à l'étranger, venir étudier en France participe d'un choix naturel autant que d'une stratégie de réussite.

INTÉGRER UN DES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT LES PLUS PERFORMANTS QUI ASSURE LA QUALITÉ DE LA FORMATION ET LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES À L'INTERNATIONAL

Avec l'ouverture affirmée vers l'entreprise, l'international et la recherche, l'enseignement supérieur français fait la preuve de sa capacité à répondre aux évolutions du monde.

Depuis toujours la province a su développer une offre de formation à l'égal de Paris permettant ainsi à l'excellence des formations françaises de se déployer sur un réseau national de plus de 3 500 établissements d'enseignement supérieur publics et privés et de centres de recherche de renommée internationale.

UNE OFFRE DE FORMATION COMPLÈTE

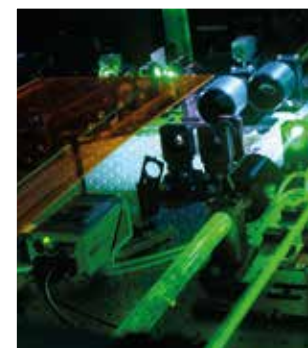
La richesse et la diversité de l'offre de formation française associées aux possibilités de passerelles et d'équivalences entre les formations, permettent de construire un parcours adapté à l'évolution d'un projet d'études.

L'État investit fortement dans l'enseignement supérieur avec 5,3% du PIB consacré aux dépenses d'éducation (moyenne de l'OCDE 5,2%), et les « Investissements d'Avenir » d'un montant de 22 milliards pour renforcer l'innovation et la recherche. **L'État prend directement en charge une part très importante du coût réel des études de chaque étudiant** (14 000 euros par an et par étudiant). Ce dispositif national permet de maintenir le coût des frais d'inscription à l'un des niveaux les moins élevés du monde, de garantir l'équivalence entre les diplômes sur le territoire et d'assurer leur reconnaissance au niveau international.

UN DYNAMISME CULTUREL RENOMMÉ

Littérature, cinémas, musées, théâtres, opéras, cafés, gastronomie, mode, sont présents au quotidien et confirment le rôle majeur de la France dans le domaine culturel.

Toute l'année, et particulièrement en période estivale, nombre de manifestations et festivals témoignent de ce dynamisme et d'une ouverture réelle aux cultures du monde.



Choisir la France

UNE QUALITÉ DE VIE CERTAINE

Des aides et réductions sont accordées aux étudiants dans les domaines qui concernent tous les aspects de la vie quotidienne, leur garantissant une bonne qualité de vie : un système de santé moderne, un réseau de transports publics efficace, des aides au logement, une restauration universitaire (RU), un accès privilégié aux institutions culturelles et sportives... Hors des villes, une variété de paysages peu commune, des côtes maritimes aux massifs montagneux, permettent tous les loisirs.

LE FRANÇAIS, UNE LANGUE INTERNATIONALE

La langue française est la 5^e langue mondiale parlée par 274 millions de personnes dans le monde, et la langue officielle de 32 États répartis sur les 5 continents.

Le français est la langue de travail de l'Union Européenne avec l'anglais et l'allemand, la 3^e langue des affaires et la 2^e langue d'information internationale.

Avec 125 millions d'apprenants et 900 000 professeurs de français, elle reste la langue la plus enseignée après l'anglais.



CHOISIR SA FORMATION



Les diplômes	10
Les formations à l'université	12
• La Licence	14
• Les études de droit	16
• Les études de santé	18
Intégrer une Grande École	20
• Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles	22
• Les écoles d'ingénieur	24
• Les écoles de management	26
• Les écoles vétérinaires	28
• Les écoles d'ingénieurs agronomes	29
• Les Écoles Normales Supérieures (ENS)	30
• L'École Polytechnique	31
• Les Instituts d'Études Politiques	32
Les écoles supérieures d'art	34
Les écoles Nationales Supérieures d'Arts Appliqués publiques ESAA	36
Les écoles d'architecture	38
Les écoles spécialisées	39
Les BTS et DUT	40
Carte de l'enseignement supérieur et de la recherche	42

S'INFORMER



Agence Campus France	46
Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger - le SORES	48

S'INSCRIRE



Le coût des formations	51
Préférer les études en région	52
Pour les étudiants en situation de handicap	53
La demande de visa	54

FINANCER SES ÉTUDES



Les bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux	58
CampusBourses, l'annuaire des programmes de bourses	59
Le programme Erasmus+	60

VIVRE EN FRANCE



L'accueil en France	64
Se loger	66
Vie pratique	72
Vie Culturelle	80

VIE ASSOCIATIVE



Les associations d'étudiants	86
Le réseau France Alumni	88
Faire vivre le réseau des anciens élèves des lycées français du monde	90
Deux plateformes au service des anciens élèves	91
Campus France	92
L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger - AEFE	94

CHOISIR SA FORMATION

Héritier d'une histoire prestigieuse, l'enseignement supérieur en France continue d'affirmer son excellence et renforce son attractivité. En 2017, avec **3 universités dans le Top 100 et 20 universités classées dans le Top 500 du classement de Shanghai, la France reste en 6^e position au niveau mondial.**

Preuve de cette attractivité, la France est le **4^e pays d'accueil des étudiants étrangers** après les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie. C'est le **1^{er} pays non anglophone**. Les étudiants étrangers représentent **12% de la population étudiante en France.**

UNE RECHERCHE DE HAUT NIVEAU

La France bénéficie d'une tradition de recherche et d'innovation scientifique et technologique à laquelle elle doit ses performances dans des domaines aussi divers que l'espace, les transports, l'électronique, les télécommunications, la chimie, les biotechnologies, la santé et les mathématiques.

Les résultats aux palmarès internationaux en témoignent :

- ▶ **14 lauréats de la médaille Fields** (dont Arthur Avila en 2014) sont français. La France se situe au **2^e rang**, juste après les États-Unis, pour sa performance en mathématiques.
- ▶ **4^e rang mondial pour le nombre de prix Nobel**
- ▶ La France se situe au **6^e rang mondial** pour le dépôt des brevets internationaux.



UNE VOLONTÉ D'INTERNATIONALISATION

La France fait partie de l'espace académique européen unifié qui facilite la mobilité en Europe et dans le monde.

– harmonisation des niveaux LMD (Licence, Master, Doctorat), système d'obtention de crédits (*European Credit Transfer System - ECTS*), organisation semestrielle de l'année – qui permet la mise en place d'une réelle internationalisation des cursus et d'une mobilité facilitée en Europe. Cette dynamique se retrouve dans l'internationalisation affichée des stratégies des établissements d'enseignement supérieur : intégration d'un cursus ou d'un stage à l'étranger, mise en place de cours et diplômes en anglais, diplômes conjoints, labels internationaux, programmes de mobilité comme Erasmus+, délocalisation à l'étranger des établissements, autant d'opportunités qui permettent de construire **un parcours à dimension internationale.**

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE ET PERFORMANTE

73 universités, plus de 200 écoles d'ingénieur, 150 écoles de management, 120 écoles supérieures d'art publiques, 20 écoles d'architecture auxquelles s'ajoutent 3 000 autres établissements, écoles ou instituts spécialisés qui concernent des secteurs spécifiques comme les carrières sociales, le paramédical, le tourisme, le sport, la mode, le design, proposent une grande diversité de cursus adaptée à tous les parcours.

Une offre de programmes en anglais qui se diversifie : plus de 1 300 formations sont enseignées en anglais dans tous les domaines.

<http://taughtie.campusfrance.org>

Cette offre complète sur l'ensemble du territoire est un des atouts de l'enseignement supérieur français.



LES DIPLÔMES



ANNÉES D'ÉTUDES

ANNÉES D'ÉTUDES	GRADES DIPLÔMES	LE SYSTÈME LMD
9	18 semestres (+ 9 années)	Diplôme d'État de Docteur en Médecine
8	DOCTORAT 16 semestres (+ 8 années) 480 ECTS	ÉCOLES DOCTORALES • Doctorat Le Doctorat est délivré au sein d'une École Doctorale rattachée à une université, après avoir obtenu le diplôme national ou le grade de Master ou équivalent.
7		
6	12 semestres (+ 6 années)	Diplôme de Docteur en Chirurgie dentaire Diplôme de Docteur en Pharmacie • Mastère spécialisé - MS • Executive MBA HMNOP (Habilitation à exercer en son nom propre la maîtrise d'œuvre)
5	MASTER 10 semestres (+ 5 années) 300 ECTS	• Master recherche • Master professionnel • Titre d'ingénieur • Master of Business Administration - MBA • Master of Public Administration - MPA • Titre d'ingénieur • Diplômes des écoles de commerce • Diplômes des Grandes Écoles • Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - DNSEP • Diplôme d'État d'architecte - DEA • Diplômes des écoles spécialisées (paramédical, social, tourisme...) • Diplôme Supérieur des Arts Appliqués - DSAA
4		
3	LICENCE 6 semestres (+ 3 années) 180 ECTS	• Licence • Licence professionnelle • Diplôme National d'Art - DNA • Diplôme d'Études En Architecture - DEEA
2	4 semestres (+ 2 années) 120 ECTS	• Diplôme Universitaire de Technologie - DUT • Grandes Écoles • Classes préparatoires aux Grandes Écoles - CPGE Diplôme des Métiers d'art - DMA Brevet de Technicien supérieur - BTS, Brevet de Technicien supérieur Agricole - BTSA
1		Universités Grandes Écoles Écoles de commerce Écoles d'ingénieur Écoles d'art Écoles d'architecture Autres établissements (lycées, écoles spécialisées)

Fin d'études secondaires + Baccalauréat ou équivalent = entrée dans l'enseignement supérieur

*Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : système européen de transfert de crédits académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année).
<http://www.agence-erasmus.fr/page/ects>

À NOTER

Le Baccalauréat est le premier diplôme de l'enseignement supérieur français.

Les diplômes de l'enseignement supérieur français sont structurés autour de l'architecture européenne commune - LMD - qui prend pour référence les années ou semestres d'études validés depuis l'entrée dans l'enseignement supérieur et leur correspondance en European Credit Transfer System - ECTS :

Licence = durée 6 semestres = 180 ECTS (Baccalauréat + 3 années)

Master = durée 4 semestres = 120 ECTS (+2 années après la Licence) soit au total 10 semestres = 300 ECTS (Baccalauréat + 5 années)

Doctorat : durée 6 semestres = 180 ECTS (+ 3 années après le Master) soit au total 16 semestres = 480 ECTS (Baccalauréat + 8 années)

LES DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS BÉNÉFICIENT DE LA GARANTIE DE L'ÉTAT.

- ▶ Les Universités délivrent des diplômes nationaux de même valeur quel que soit l'établissement où ils sont délivrés.
- ▶ Le diplôme/titre d'ingénieur est un diplôme national qui confère le grade de Master et les écoles qui le délivrent sont habilitées par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI).
- ▶ Une habilitation analogue existe pour les écoles de commerce et de gestion homologuées par l'État, dont les diplômes sont visés par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) et/ou ont obtenu des accréditations ou des labels internationaux.
- ▶ Les écoles d'art et les écoles spécialisées sont également soumises à des certifications nationales.

BON À SAVOIR

LES CRÉDITS ECTS CAPITALISABLES ET TRANSFÉRABLES

Ce système européen de transfert de « crédits » académiques capitalisables et transférables en Europe (60 ECTS pour une année) valide les périodes de formation :

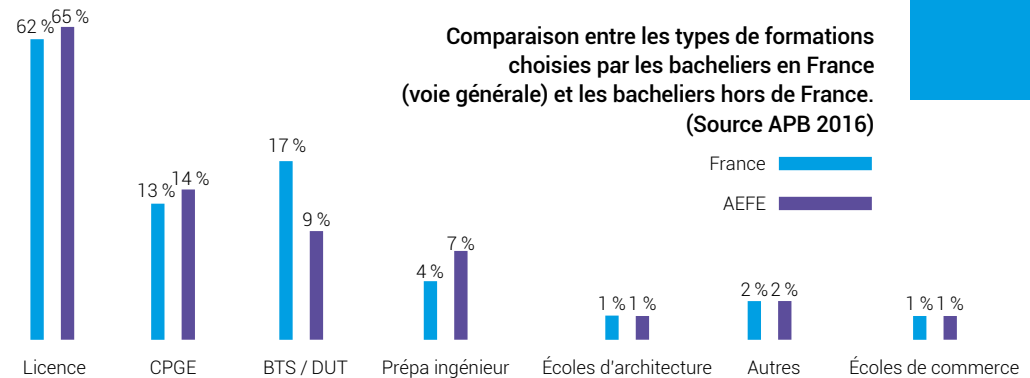
Licence : 180 ECTS
Master : 300 ECTS
Doctorat : 480 ECTS.

Les étudiants peuvent acquérir des crédits dans des établissements d'enseignement supérieur en Europe et ces crédits sont comptabilisés pour l'obtention du diplôme. Ils sont transférables d'une filière à l'autre sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique.

LA RECONNAISSANCE INTERNATIONALE DES DIPLÔMES FRANÇAIS

La garantie de l'État, appuyée sur le système LMD et les crédits ECTS, assure aux diplômes français une reconnaissance internationale et des équivalences facilitées.

Comparaison entre les types de formations choisies par les bacheliers en France (voie générale) et les bacheliers hors de France. (Source APB 2016)



LES FORMATIONS À L'UNIVERSITÉ



Université Bordeaux

20 universités et établissements français parmi les meilleurs du monde dans le Classement de Shanghai 2017, 31 dans le classement du Times Higher Education

73 Universités publiques, dont **3 Universités de technologie**, sont réparties sur tout le territoire français.

Financées par l'État, elles délivrent des diplômes nationaux et garantissent la même valeur académique, quel que soit le lieu de préparation du diplôme.

L'université est toujours attractive : **sur plus de 2,6 millions d'étudiants, 62,2 % choisissent l'université.**

BON À SAVOIR

LEXIQUE DE L'ÉTUDIANT

BU : Bibliothèque Universitaire : lieu de travail et de recherche incontournable pour un étudiant.

CC : Contrôle Continu : l'évaluation repose sur différents types de travaux.

CT : Contrôle Terminal : l'évaluation repose sur une seule épreuve en fin de semestre.

CM : Cours Magistral : en amphithéâtre où l'enseignant s'adresse à un grand nombre d'étudiants.

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

TD : Travaux Dirigés : nombre d'étudiants limité facilitant l'échange sur le cours magistral. Assiduité obligatoire.

TP : Travaux Pratiques : dans les formations professionnalisées ou pour certaines disciplines.

UFR : Unité de Formation et de Recherche : structure qui organise les enseignements dans un champ disciplinaire.

ex : UFR de Droit, sciences politiques et sociales, UFR Économie et gestion...

UE : Unité d'Enseignement : regroupant des enseignements (cours et TD) qui permettront l'obtention d'un certain nombre de crédits (ECTS).

www.campusfrance.org>
Ressources documentaires>
Informations sur les établissements >
Fiches établissements> Universités

LISTE DES UNIVERSITÉS FRANÇAISES :
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20269/liste-des-universites-francaises.html>

Les universités couvrent l'ensemble des disciplines :

Les sciences, les technologies (informatique, sciences de l'ingénieur, électrotechnique, matériaux...), les lettres, les langues, les arts, les sciences humaines, le droit, l'économie, la gestion, la santé, le sport.

Tous les niveaux y sont représentés, sanctionnés par des diplômes nationaux : Licence (3 ans), Master (5 ans), Doctorat (8 ans).

LIEU PRIVILÉGIÉ DES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX ET DE LA RECHERCHE, L'UNIVERSITÉ ASSURE UNE ADÉQUATION PERMANENTE DE L'OFFRE DE FORMATION AVEC L'ÉVOLUTION DU SAVOIR ET DE LA TECHNOLOGIE.

► **Les formations universitaires d'ingénieur** délivrent environ 30 % des titres d'ingénieur en France.

► **Les formations de management**, avec les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE) qui proposent une trentaine de parcours de Licence, Master en Sciences de gestion et de management.

► **Les sciences politiques et l'économie** avec les IEP (10 établissements) qui sont axés sur les sciences humaines et sociales.

► **Le journalisme et la communication** avec des écoles qui sont intégrées dans les universités (Aix-Marseille, Paris-Sorbonne, ...).

► **Les formations courtes de techniciens** sont dispensées au sein des Instituts Universitaires de Technologie (IUT).

► **Les études de médecine, pharmacie, odontologie**, sont dispensées au sein de facultés et d'écoles pour la maïeutique.

LA MODERNISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS : MUTUALISATION ET INVESTISSEMENTS.

► Mutualisation des moyens entre universités, écoles, organismes de recherche afin de constituer des grands pôles d'enseignement supérieur (COMUE), de recherche et d'innovation. ex : Université de recherche Paris Sciences & Lettres - PSL Research University Paris.

► En 2016, 25 regroupements d'établissements renforcent les synergies entre les acteurs et l'attractivité internationale des sites.

► Au sein des regroupements, certaines universités ont fusionné et s'intègrent aussi dans les communautés universitaires ou pilotent des associations d'établissements pour les politiques de site.

► En tant qu'établissement à part entière, la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) ou l'association est habilitée à délivrer des diplômes nationaux, prioritairement aux niveaux Master et Doctorat.

► L'Opération Campus : financement de 1,3 milliard d'euros pour des projets de modernisation des équipements universitaires.

LES CHIFFRES

24 spécialités de Diplômes Universitaires de Technologie.

45 mentions de Licence.

173 intitulés de Licences professionnelles.

246 mentions de Master.

14 spécialités de Cours de Master en Ingénierie.

À NOTER

L'orientation en Master, professionnel ou recherche, permet la poursuite en Doctorat français.

Étudier à l'université, c'est aussi intégrer une communauté animée par une vie intellectuelle et sociale riche du fait de la diversité de la population étudiante, de la pluralité des disciplines représentées et du dynamisme des associations étudiantes culturelles et sportives.

LA LICENCE



Université de Brest

LA LICENCE (L1)

La Licence (premier grade du schéma LMD) est un grade délivré par les universités. Les Licences sont répertoriées selon 4 domaines subdivisés en 45 mentions.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La Licence générale est répartie sur 3 années d'études, soit 6 semestres d'études. Chaque semestre validé capitalise 30 crédits ECTS. Diplôme national, la Licence est validée par 180 crédits.

Les horaires de 20 à 30 h sont répartis entre cours magistraux, TP (Travaux Pratiques) et/ou TD (Travaux Dirigés). Les 3 années s'articulent autour de la maîtrise des connaissances.

- ▶ L1 : maîtrise des savoirs et compétences fondamentaux ;
- ▶ L2 : consolidation des acquis ;
- ▶ L3 : spécialisation en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.

VALIDATION DES ÉTUDES

Elle s'effectue par contrôle continu et/ou via un examen. La Licence générale vise principalement une poursuite d'études en Master (5 années d'études supérieures).

Frais de scolarité (fixés par l'État) 184 euros par an pour la Licence, pour 2017-2018.

L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS À L'UNIVERSITÉ

L'accueil

- ▶ **la semaine d'accueil ou d'intégration ou stage de pré-rentree ;**
- ▶ **l'enseignant référent** : enseignant ou interlocuteur privilégié qui propose un soutien individualisé et/ou accompagne un changement d'orientation ;
- ▶ **le tuteur** : étudiant de la filière, d'une promotion antérieure qui aide le nouvel étudiant ;



BON À SAVOIR

LES LICENCES PLURIDISCIPLINAIRES

L'offre de formation au niveau Licence évolue avec une augmentation des formations à double mention ou spécialités (bi-Licence, double Licence), de plus en plus prisées par les étudiants. Ces formations proposent des cursus pluridisciplinaires (droit/histoire de l'art ; humanités/ sciences ; maths et gestion, économie et sociologie). Les filières sont souvent sélectives avec une admission sur dossier scolaire. Certains de ces doubles parcours débouchent sur un double diplôme entre deux ou plusieurs universités d'Europe.

Une partie de ces formations est référencée sur le site <http://diplodata.u-bourgogne.fr>.

Pour se renseigner, ne pas hésiter à s'adresser directement aux établissements et à consulter leur site web.

- ▶ **le tutorat d'accueil** : mis en place de juillet à début octobre pour l'accueil des nouveaux étudiants en les aidant pour l'inscription administrative et sous la responsabilité de l'équipe enseignante pour l'inscription pédagogique .

- ▶ **le tutorat d'accompagnement** : accompagnement personnalisé sous la responsabilité de l'enseignant du tutorat (expression écrite et orale, bases disciplinaires, méthodologie pour la prise de note, fiche de lecture ou recherche documentaire et autonomie dans le travail personnel).

La réorientation

Possibilité pour un étudiant de démarrer une nouvelle formation au second semestre. La réorientation est également possible vers une Licence d'une autre université, ou encore vers un BTS ou DUT. À l'issue d'une L2, il est possible d'opter pour une Licence professionnelle.

La professionnalisation

- ▶ **le SCUJO-IP** : Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation et d'Insertion Professionnelle informe sur les filières et débouchés, accompagne l'étudiant (choix du parcours, aide dans la recherche de stage, rédaction de CV...).

LES ÉTUDES DE DROIT



Université Lumière - Lyon

Les études de droit s'effectuent uniquement à l'université.

L'évolution du droit, son application dans la vie quotidienne et les nouveaux champs concernés en font une filière qui ne mène plus simplement aux carrières judiciaires (avocat, juriste, notaire, huissier de justice, commissaire priseur) ou de la fonction publique (magistrat, greffier, commissaire de police, inspecteur des impôts, contrôleur des douanes), mais forme des juristes spécialisés dans tous les secteurs d'activité. Les nombreuses

spécialisations et formations bi-disciplinaires où le droit est associé à un autre domaine en sont la preuve.

Les facultés de droit sont très bien représentées dans les universités en province, sans oublier l'École Nationale de la Magistrature (ENM) à Bordeaux.

ADMISSION

Comme pour toutes les autres entrées en Licence, l'admission se fait après un baccalauréat.

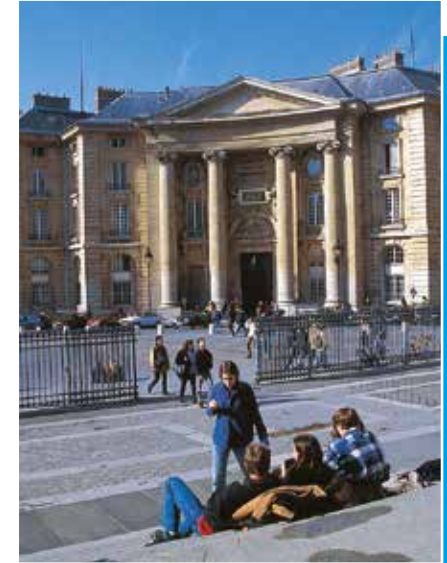
LES LICENCES BI-DISCIPLINAIRES :

Particulièrement adaptées à l'évolution du droit et de sa spécialisation, ces Licences, filières exigeantes et sélectives, permettent de poursuivre les enseignements de deux Majeures sur 6 semestres jusqu'à l'obtention du grade de Licence. Elles associent à l'enseignement du droit, dès la 1^{re} année, un autre domaine : les biotechnologies, les sciences politiques, l'économie, les sciences sociales, l'histoire de l'art ou encore anglais/droit - sciences politiques.

Pour se renseigner, ne pas hésiter à s'adresser directement aux établissements et à consulter leur site web.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La Licence de droit permet d'acquérir les connaissances juridiques de base et de maîtriser un vocabulaire et des exercices totalement nouveaux : le commentaire d'arrêt ou la dissertation juridique (très différente de celle pratiquée en français). Les enseignements des 2 premières années (4 semestres) sont organisés autour d'un tronc commun sur les enseignements juridiques fondamentaux. La 3^e année renforce la formation dans un domaine : droit privé, droit public, droit européen et international, sciences politiques.



Université Panthéon-Sorbonne

VALIDATION DES ÉTUDES

Elle s'effectue par contrôle continu la 1^{ère} année ; par contrôle continu et/ou via un examen final les autres années. Diplôme national, la Licence a la même valeur quels que soient l'université et le domaine enseigné.



INTERNATIONAL

LES LICENCES FRANCO-ÉTRANGÈRES (PARCOURS BI-NATIONAUX)

Véritable tremplin pour des carrières internationales, elles forment des juristes bilingues et une partie de la formation s'effectue à l'étranger. On y étudie le droit français et un droit étranger (allemand, anglais, américain, russe, suisse...), avec un double diplôme à la clé. L'accès est sélectif, il s'effectue sur dossier et test de positionnement linguistique.

LES ÉTUDES DE SANTÉ

LA PACES - PREMIÈRE ANNÉE COMMUNE AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Intégrées au système européen LMD, les études de médecine en France se découpent en 3 cycles et associent une université à l'un des 32 Centres Hospitaliers Régionaux Universitaires français (CHRU). La première année est commune aux 4 filières – médecine (+kinésithérapie dans certains UFR), pharmacie, odontologie (chirurgie-dentaire) et maïeutique (sage-femme) et donne accès aux concours. Chaque

semestre, les étudiants passent la **première partie du concours** : 3 épreuves de 3h (QCM).

En début de 2^e semestre, les étudiants choisissent une ou plusieurs UE spécifiques : médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme.

À la fin de ce semestre, ils passent la **deuxième partie du concours** dans la filière choisie (QCM + épreuves rédactionnelles).

Quatre concours distincts sont organisés : médecine, pharmacie, chirurgie dentaire, sage-femme. Un *Numerus clausus* fixe le nombre d'étudiants admis en 2^e année pour chaque filière.

Nul ne peut être autorisé à prendre plus de deux inscriptions en première année des études de santé.

À NOTER

Pour 2017-2018 le *numerus clausus* est de 13 428 places réparties comme suit :

- Médecine : 8 124
- Pharmacie : 3 105
- Odontologie : 1 199
- Maïeutique : 1 000

concours détermine un classement associé à un *Numerus clausus* (nombre total de places disponibles fixé chaque année pour l'ensemble des filières et par université).

DURÉE DES ÉTUDES

Médecine générale: PACES + 8 années,
Spécialisations : PACES + 10 années
Pharmacie : PACES + 5 à 8 années
Odontologie : PACES + 5 à 7 années
Maïeutique : PACES + 4 années
Masso-kinésithérapie : PACES + 4 années

ORGANISATION DES ÉTUDES

La PACES est organisée en deux semestres et se compose de 8 unités d'enseignement (UE). Une série d'épreuves est organisée à la fin de chaque semestre.

Le premier semestre est le même pour tous, quelle que soit la filière envisagée. Il comprend 4 UE. À la fin du premier

SE RÉORIENTER

En fin de 1^{er} semestre

Si l'étudiant fait partie des 15% les moins bien classés, qu'il ait redoublé ou non sa première année, l'université peut lui imposer une réorientation dès la fin du 1^{er} semestre. Les universités ont mis au point des parcours de réorientation spécifiques pour les étudiants en PACES, en proposant notamment des passerelles vers d'autres formations et la possibilité de conserver certains crédits ECTS.

En fin de PACES

Pour ceux qui n'ont pas réussi leur passage en 2^e année de médecine, d'odontologie, de pharmacie ou de sage-femme, il existe des alternatives. Chaque université détaille ces différentes possibilités sur son site internet.



BON À SAVOIR

DES PARCOURS DE FORMATION ALTERNATIFS : PLURIPASS, ALTER-PACES, LICENCE SPÉCIFIQUE

PluriPASS expérimenté à Angers et prochainement à Brest (UBOpass) : la PACES est complètement remplacée par un cursus pluridisciplinaire commun aux études de santé. Ce cursus prépare aussi à d'autres Licences en santé et permet aussi de se diriger vers des filières ingénieur.

Alter-Paces (Paris 5, Paris 7, Paris 13, Saint-Etienne, Poitiers, Strasbourg, Tours et Orléans) permet aux étudiants en L2 et L3, parfois dans des filières éloignées du monde médical, de candidater (sur dossier et entretien) pour entrer directement en 2^e année d'études médicales. L'étudiant suit sa Licence «classique», par exemple biologie ou chimie, mais aussi des unités d'enseignement complémentaire qu'il doit valider pour présenter son dossier. La Licence déjà existante (biologie, chimie, etc) est ainsi adaptée. Cette année les universités de Brest, Grenoble, Aix-Marseille, Caen, Lyon-I, Paris 12 (Paris Est-Créteil), Reims et Rennes-I offrent cette possibilité.

Licence spécifique : les universités de Rouen et de Clermont-Ferrand ont créé une nouvelle Licence «sciences pour la santé» renforcée de modules pour mener à une 2^e année d'études médicales.

KINÉSITHÉRAPIE

Le Diplôme d'État de Masseur-kinésithérapeute, en 5 ans, se prépare dans un Institut de formation en masso-kinésithérapie (IFMK). L'accès à la formation se fait après une 1^{re} année universitaire (PACES, STAPS ou en Sciences, technologie et santé). Le 1^{er} cycle de deux ans est consacré à la théorie, le 2^e cycle de deux ans est consacré aux méthodes de rééducation et aux stages (1400h).

Pour 2017-2018, le *Numerus clausus* est de 2756 places
<http://fnek.fr/les-etudes/>

MAÏEUTIQUE

Le Diplôme d'État de Sage-femme, en 5 ans, s'obtient à la suite d'études de Maïeutique après la réussite de la PACES en École de Sages-femmes agréée. Le Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (niveau Licence) sanctionne la 1^{ère} partie des études. Les 4^e et 5^e années sont axées sur l'étude des pathologies et des grossesses à risque, le diagnostic, le travail en équipe, les gestes de première urgence.
www.ordre-sages-femmes.fr/

ORTHOPHONIE

Le Diplôme d'État d'Orthophoniste, en 5 ans, se prépare d'abord avec l'accès par concours à un Institut de formation avec 6 semestres (niveau Licence) et un 2^e cycle de 4 semestres en 5 ans, (niveau Master). L'enseignement est composé de modules, études des troubles traités et des techniques de rééducation, complété par des stages en établissements d'éducation spécialisée, écoles, halte-garderies, ...

<http://www.fno.fr/lorthophonie/fno-formation-initiale/les-centres-de-formation-en-orthophonie/>

OSTÉOPATHIE

Le Diplôme d'Ostéopathe se prépare, en 5 ans, dans un établissement agréé par l'État ou à la suite d'études paramédicales (kinésithérapie, ergothérapie, soins infirmiers) en 3 ans. Des enseignements théoriques en sciences fondamentales, biologie (appareils ostéo-articulaire, cardio-vasculaire et respiratoire) sont dispensés avec la pratique.

www.osteopathe-syndicat.fr/agrement-ecole-osteopathie

INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE



HEC Paris

Conférence des Grandes Écoles (CGE) :

<http://www.cge.asso.fr>

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieur :

<http://www.cdefi.fr>

Particularité française, les Grandes Écoles, créées parallèlement au système universitaire dès le début du XIX^e siècle, dispensent un enseignement professionnalisé de haut niveau. Elles regroupent les écoles d'ingénieur, les écoles de management, les Écoles Normales Supérieures (ENS), les Écoles Nationales Vétérinaires, l'École polytechnique, l'École navale, l'École des ponts ParisTech.... Ces Grandes Écoles se caractérisent par une forte sélection, une grande ouverture internationale, des liens suivis avec les entreprises, un fort « esprit de corps », et un maintien des relations avec les étudiants après le diplôme. Les Grandes Écoles délivrent des diplômes d'établissement (de niveau baccalauréat + 5 années d'études supérieures) et pour certaines le grade de Master reconnu par l'État.

Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) préparent, en 2 ans dans les lycées, aux concours d'entrée dans les Grandes Écoles (écoles d'ingénieur, écoles de management, écoles vétérinaires, écoles normales supérieures, écoles militaires, écoles d'art, ...).

Un certain nombre d'écoles organise des concours communs ce qui permet aux étudiants, en passant un seul concours, d'accéder à plusieurs écoles.



École des Chartes

ADMISSION

Les CPGE sont accessibles avec un baccalauréat ou un niveau équivalent. Le recrutement est sélectif. Il se fait à partir des résultats des classes de 1^{ère} et de terminale et des appréciations des enseignants et du chef d'établissement.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les CPGE sont des filières très encadrées avec un volume horaire élevé, environ 35h de cours par semaine, auxquelles s'ajoutent travail à la maison, devoirs surveillés, interrogations orales (les « colles ») et concours blancs. L'année est divisée en deux semestres. Le premier semestre de la première année assure la transition entre lycée et enseignement supérieur.

VALIDATION DES ÉTUDES

Les étudiants de CPGE ne peuvent pas redoubler la première année sauf circonstances exceptionnelles. Le redoublement de la deuxième année peut être autorisé. L'objectif des CPGE est de passer des concours et l'étudiant n'obtient pas de diplôme à l'issue des deux années (voire trois) passées en CPGE. Cependant, selon ses résultats, il peut obtenir 60 ECTS en fin de première année et 120 ECTS en fin de deuxième année, ce qui lui donne la possibilité de poursuivre des études en L3 à l'université.

BON À SAVOIR

LE CYCLE PLURIDISCIPLINAIRE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (CPES) AU LYCÉE HENRI IV

La communauté d'universités et établissements Paris Sciences et Lettres propose depuis trois ans une formation préparatoire de 3 années. Sur le principe du recrutement des bacheliers des 3 séries générales au baccalauréat, l'étudiant peut choisir en première année une filière - Sciences, Humanités ou Sciences économiques, sociales et juridiques (SESJ). La scolarité se déroule au lycée Henri IV. Ce cycle propose un programme généraliste menant vers une spécialisation en 2^e et 3^e année puis un accès direct en Master1 aux établissements membres de PSL.

<https://www.univ-psl.fr/fr/cpes>



INTERNATIONAL

LES CLASSES PRÉPARATOIRES DANS LES LYCÉES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

Deux établissements français de l'étranger proposent des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. Elles bénéficient d'un internat et les candidatures sont ouvertes aux élèves de terminale du réseau des lycées français à l'étranger et de France.

Le lycée français de Vienne en Autriche a ouvert pour les germanistes en 2008, une CPGE économique et commerciale, voie économique avec possibilité d'internat. <http://www.lyceefrançais.at>

Le lycée Descartes de Rabat au Maroc propose deux classes préparatoires économiques et commerciales : une CPGE voie scientifique (ECS) et une CPGE voie économique (ECE) valorisant la double culture et la langue arabe. <http://www.lycee-descartes.ac.ma>

LES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES - CPGE



École Normale Supérieure de Paris

LES CLASSES PRÉPARATOIRES LITTÉRAIRES

Cinq voies sont proposées aux candidats :

- ▶ La CPGE Lettres débouche en 2^e année sur 2 classes : lettres Ulm et lettres Lyon qui préparent les étudiants à l'entrée dans les 4 ENS ainsi qu'aux écoles partenaires de la BEL (-banque d'épreuves littéraires-).
- ▶ La CPGE Lettres et sciences sociales (LSS) prépare à l'entrée aux 4 ENS, à certaines écoles de commerce et aux deux écoles de statistique l'ENSAE et l'ENSAI.

- ▶ La prépa Chartes (dans 3 lycées) prépare à l'entrée à l'École des Chartres.
- ▶ La prépa Saint-Cyr lettres (dans 3 lycées) permet l'accès à l'école spéciale militaire Saint-Cyr.
- ▶ La prépa arts et design, proposée dans 5 établissements, prépare au concours design de l'ENS Paris-Saclay (7 places/an) et aux concours d'entrée dans les Écoles nationales supérieures d'art et les Écoles supérieures d'arts appliqués.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES

4 voies d'accès aux écoles d'ingénieur pour les bacheliers S

- ▶ MPSI (mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur).
- ▶ PCSI (physique, chimie, sciences de l'ingénieur).
- ▶ PTSI (physique, technologie, sciences de l'ingénieur).
- ▶ BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la terre).

En 2^e année dans les voies MP, PC, PT et PSI, certains lycées proposent le cursus de prépa « dite étoile ». Le programme est identique à celui des prépas sans étoile, mais traité plus en détail, avec davantage d'exercices et moins de cours. Elles préparent plus spécifiquement aux concours des écoles les plus prestigieuses (Centrale, Mines, Polytechnique) et sont réservées aux étudiants les plus brillants.

LES CLASSES PRÉPARATOIRES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

4 voies pour ces classes préparatoires

- ▶ ECE pour les bacheliers ES et S
- ▶ ECS pour les bacheliers S
- ▶ ECT pour les bacheliers STMG
- ▶ ENS éco D1 et ENS éco D2 pour les bacheliers généraux et STMG

Ces 4 voies conduisent aux écoles de management.

Les prépas ENS éco D1 (droit) et ENS éco D2 (économie) se déroulent pour moitié dans un lycée et pour moitié à l'université. Elles débouchent sur les concours d'entrée à l'ENS Rennes pour la prépa D1 et l'ENS Paris-Saclay



École des Mines de Nantes

pour la prépa D2. Étant donné le faible nombre de places, les étudiants poursuivent aussi en université ou en écoles de management, IEP...

BON À SAVOIR

LA BEL (BANQUE D'ÉPREUVES LITTÉRAIRES)

La banque d'épreuves littéraires permet aux étudiants des CPGE lettres d'accéder par concours à 37 écoles au-delà des ENS :

- 26 écoles de commerce (BCE et Ecricome)
- IEP (Aix en Provence, Lille, Lyon, Rennes et Toulouse)
- d'autres grandes écoles : Celsa, École du Louvre, École nationale des chartes, Esit, ESM Saint-Cyr, Isit, ISMaPP, Université Paris-Dauphine

<http://www.ens.fr/une-formation-d-exception/admission-concours-concours-voie-cpge/concours-voie-cpge-lettres>



LES ÉCOLES D'INGÉNIEUR

École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques ENSIACET Toulouse



Destinées aux profils scientifiques, les écoles d'ingénieur délivrent, en 5 ans, le titre d'ingénieur reconnu et habilité par la CTI (Commission des titres d'ingénieurs) qui confère le grade de Master et permet l'entrée en Doctorat. Chaque année, près de 40 000 étudiants choisissent une école d'ingénieur. Les filles ne représentent que 29 % des diplômés d'écoles d'ingénieurs, alors qu'elles constituent 46 % des effectifs en terminale S et sont très appréciées dans les entreprises.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les études se divisent en 2 cycles :

- ▶ Un cycle préparatoire de 2 ans (prépa intégrée, CPGE, CPP, CPC, CUPGE...) caractérisé par un enseignement théorique scientifique de haut niveau.
- ▶ Un cycle d'ingénieur de 3 ans caractérisé par des enseignements appliqués, des projets et des stages.

ADMISSION

Intégrer une école d'ingénieur

L'admission est toujours sélective : concours ou sélection sur dossier, et éventuellement entretien.

▶ Après le baccalauréat

La « Prépa intégrée », le cycle préparatoire intégré (CPI) : la moitié des écoles d'ingénieur recrute en « prépa intégrée » soit sur dossier, soit par concours communs à plusieurs écoles (INSA, Avenir, Puissance Alpha, Advance, ENI, sélection UT).

▶ Après une CPGE scientifique

Les concours communs ou banques d'épreuves communes permettent d'accéder aux écoles les plus

prestigieuses (Centrale, les Mines, Polytechnique).

▶ Après un cycle préparatoire commun (CPC)

Le CPP - La Prépa des INP propose un cycle préparatoire scientifique de haut niveau en 2 ans dans 6 villes : Bordeaux, Grenoble, Nancy, Saint Denis de la Réunion, Toulouse, et Valence. Cette prépa permet d'intégrer sans concours l'une des 30 écoles d'ingénieurs publiques du Groupe INP.

<http://www.la-prepa-des-inp.fr/>

Les CPI Gay-Lussac (à Rennes, Lille, Pau, Strasbourg ou Clermont-Ferrand), ou le programme international Chem.I.St (CHEMistry International Studies), au niveau du BAC, sont spécifiquement construits pour intégrer, après 2 ans de classes prépas, l'une des 20 écoles de la Fédération, sur contrôle continu.

<https://www.20ecolesdechimie.com/les-20-ecoles/>

Le PeiP est un cursus de 2 ans visant à préparer les élèves au cycle ingénieur Polytech. Les bacheliers S peuvent

être admis en PeiP (Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech), par le concours Geipi Polytech S (groupement de 31 écoles publiques d'ingénieurs).

<http://www.polytech-reseau.org/postuler-a-polytech/cycle-preparatoire/concours-geipi-polytech/>

▶ Après un cycle universitaire préparatoire aux grandes écoles (CUPGE)

VALIDATION DES ÉTUDES

Elle se fait par contrôle continu et examen final pour la majorité des Grandes Écoles.

Frais de scolarité : Dans les écoles publiques, les droits de scolarité, fixés par l'état sont de 600 euros environ. Dans les écoles privées, le coût peut dépasser 6 000 euros par an.

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs : <http://www.cdefi.fr>

Commission des Titres d'ingénieur - CTI

<http://www.cti-commission.fr> (liste des formations habilitées)

Conférence des Grandes Écoles (CGE) :

<http://www.cge.asso.fr/formations-labellisees/>



INTERNATIONAL

- Le diplôme/titre d'ingénieur français est reconnu, depuis 2013, au niveau d'un diplôme de *Master in Engineering* aux États-Unis par l'American Association of Collegiate Registrars and Admission Officers (AACRAO) : <http://www.aacrao.org/>
- Pour les programmes européens en ingénierie, le label EUR-ACE (*Accreditation of European Engineering Programs*) est délivré depuis 2007 en France par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) aux formations d'ingénieurs sur des critères de qualité reconnus en Europe (programme ENAEE : *European Network for Accreditation of Engineering Education*). Ce label facilite la mobilité des étudiants, en particulier dans l'espace européen. Près de 300 formations françaises ont obtenu le label EUR-ACE : www.cti-commission.fr/Le-label-EUR-ACE-le-contexte
- À l'initiative de l'École Centrale, un réseau européen d'écoles d'ingénieur a été créé permettant la formation bi-culturelle par des doubles diplômes d'ingénieur : TIME, *Top Industrial Managers for Europe* : <https://www.time-association.org>

Un Coursus Master en Ingénierie (CMI) proposé par le réseau Figure qui regroupe 24 universités

- Une formation Licence, Master, cohérente sur 5 années débouchant sur des fonctions d'ingénieur.
- Une formation universitaire progressive et exigeante bénéficiant d'un label national : le titre de Master en ingénierie.
- Une formation développant des aptitudes personnelles et professionnelles pour acquérir la maîtrise d'un socle de compétences techniques et scientifiques et d'une spécialité.

<http://www.reseau-figure.fr>

BON À SAVOIR

Pour les concours, des dispositions sont prises pour les candidats résidant hors de France métropolitaine. Exemples :

- Geipi-Polytech (31 écoles d'ingénieur publiques post-bac). Pour l'entretien de motivation des procédures particulières sont mises en place pour les candidats résidant dans les DOM-TOM ou à l'étranger : www.geipi-polytech.org
- Concours Puissance Alpha (16 écoles d'ingénieur) <http://www.puissance-alpha.fr/>
- Concours Avenir (6 écoles d'ingénieur sur 10 Campus) : 25 centres d'examens répartis en France métropolitaine, dans les DOM-TOM et à l'étranger. www.concoursavenir.fr

École nationale de l'aviation civile Toulouse



aefe
Agence pour
l'engagement français
à l'étranger

<http://www.aefe.fr/orientation/outils-et-actions-pour-orientation/fiches-thematiques>



www.campusfrance.org>Ressources documentaires>Informations sur les établissements >Les Fiches établissements>Écoles d'ingénieur

LES ÉCOLES DE MANAGEMENT



Une formation en école de management débouche sur une large palette de professions dans des secteurs d'activités variés : marketing/publicité/communication, audit/conseil/ gestion, management/ressources humaines, banque/finance/assurance, distribution/logistique. Plusieurs critères objectifs sont à prendre en compte pour juger de la qualité d'une école : la reconnaissance de l'école par l'État, le visa accordé au diplôme, l'appartenance de l'école à la Conférence des Grandes Écoles, la délivrance du grade de Master et l'attribution de certains labels.

À NOTER

Différents statuts pour les écoles de management et leurs diplômes :

- Les écoles reconnues par l'État avec au moins un de leurs diplômes visé par le MESRI.
- Les écoles reconnues par l'État avec aucun diplôme visé par le MESRI.
- Les écoles non reconnues par l'État avec aucun diplôme visé par le MESRI.

Information sur www.cefdg.fr

ADMISSION

► Après le baccalauréat

Des concours, accessibles aux lycéens de terminale S, ES et, dans une moindre mesure, L et STMG permettent d'entrer dans des écoles en 3, 4 ou 5 ans. La plupart le font dans le cadre de banques d'épreuves communes à plusieurs établissements :

- Concours Accés : www.concours-accés.com
- Concours Sesame : www.concours-sesame.net
- Concours Pass : www.concours-pass.com
- Concours Team : www.concours-team.net
- Concours Link : www.concours-link.fr
- Concours Ecricome Bachelor : www.ecricome.org
- Concours Atout +3 : www.concours-atoutplus3.com/

- Concours MIP (ex. concours Prism) : www.iseq.fr

Certaines écoles recrutent après le bac sur des concours qui leur sont propres.

► Après une CPGE économique

25 Grandes Écoles en France recrutent prioritairement, sur concours, après une classe prépa économique et commerciale. Parmi ces écoles, on trouve les 3 parisiennes (HEC, Essec et ESCP Europe), mais aussi certaines en province (EM Lyon, Skema et Edhec à Lille, Audencia Nantes...).

- Banque commune d'épreuves (BCE) : la BCE donne accès à 23 écoles de management et 4 écoles associées.

www.concours-bce.com

- Ecricome : permet d'entrer dans 3 grandes écoles de management reconnues parmi les meilleures en Europe : ICN Business School Nancy-Metz, Kegde Business School et Neoma Business School.

www.ecricome.org

Certaines écoles organisent leur propre concours de recrutement.

VALIDATION DES ÉTUDES

Elle se fait par contrôle continu et examen final pour la majorité des écoles.

Frais de scolarité : La quasi-totalité des écoles de commerce est privée, d'où des frais de scolarité élevés. Ils varient de 5 000 à 13 000 €/an. 3 écoles ont un statut public : Télécom École de management à Évry, l'École de Management de Strasbourg et l'ISCID-CO de Dunkerque.

BON À SAVOIR

LE BACHELOR NE CORRESPOND PAS À LA TRADUCTION OU AU CURSUS D'UNE LICENCE.

La durée du Bachelor est variable : une année (après un bac +2), trois années (niveau L3) ou quatre années (niveau Master 1). Les frais de scolarité peuvent atteindre, selon le BBA et l'établissement, jusqu'à 8 500 euros l'année.

Les bachelors of *Business Administration* (BBA) sont le plus souvent délivrés par les écoles de management.

Vade-mecum des BBA :

- permet l'accès aux écoles de management sans passer par une CPGE
- nécessite la maîtrise de l'anglais (TOEIC) et d'une ou plusieurs langues étrangères
- 6 mois minimum à l'étranger dès la première année dans une université ou dans une grande entreprise
- diplôme professionnalisant
- possibilité d'intégrer le Master de grandes écoles de management après sélection

Sur une offre de plus de 200 Bachelors, certains peuvent être visés par l'État (titre enregistré au RNCP, CEFDG) ou labellisés (ACFCI), mais la plus grande partie sont des diplômes d'établissements.

Bachelor des CCI : label délivré par l'ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie) aux formations proposées dans leurs écoles sanctionnées par un titre ou un diplôme de niveau II. 83 formations en 2016 :

<http://www.cci.fr/web/enseignement-superieur/les-bachelors/-/article/Le+bachelor+des+ESC/les-bac-plus-3-des-grandes-ecoles-de-management>

Conférence des Grandes Écoles (CGE) :

<http://www.cge.asso.fr/listings/>



INTERNATIONAL

- Les labels :
 - AACSB, *Association for the Advancement of Collegiate Schools of Business*.
 - AMBA, *Association of MBAs*, label britannique ;
 - EPAS, *EFMD Programme Accreditation System*, label pour les programmes internationaux ;
 - EQUIS, *European Quality Improvement System*, label européen.
- 3 écoles françaises se placent dans les 6 premières places, selon le classement du Financial Times.
- Accès, Sésame et Team proposent aux élèves des lycées français de l'étranger des sessions de recrutement délocalisées, ainsi que des aménagements pour les oraux d'admission <http://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/se-porter-candidat>



<http://www.aefe.fr/orientation/outils-et-actions-pour-lorientation/fiches-thematiques>

Choisir sa formation



IAE de Nice

LES IAE

Les 32 écoles universitaires de management proposent à leurs 49 500 étudiants, plus de 30 parcours de Licence, Master et Doctorat en Sciences de Gestion et en Management, aux tarifs de l'université.

Les IAE s'ouvrent à l'international grâce au développement des relations, partenariats et échanges avec plus de 80 pays pour des accords de coopération, des programmes d'échanges d'étudiants (Erasmus, CREPUQ...), des diplômes délocalisés, des doubles diplômes.

Pour leur entrée en 3^e année de Licence ou en 1^{re} année de Master (M1), les IAE utilisent le test « Score IAE-Message ». Pour plus d'informations concernant ce test, consultez le site :

<http://www.iae-message.fr/>

Site du réseau des IAE :

www.iae-france.fr



www.campusfrance.org/fr
>Ressources documentaires
>Informations sur les établissements
>Fiches établissements
>Écoles de commerce

LES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES



Il existe en France 4 Écoles Nationales Vétérinaires, à Paris (Maisons-Alfort), Lyon, Nantes et Toulouse. Après 2 ans de classe préparatoire scientifique, l'admission en école vétérinaire se fait sur les mêmes types de concours que ceux qui permettent d'accéder aux écoles d'ingénieur en agriculture et en agronomie.

ADMISSION

Il existe différents concours, tous très sélectifs. Le taux de réussite s'établit entre 7 et 20 % selon les concours. Le nombre de places ouvertes et leur répartition sont fixés chaque année par le ministère de l'Agriculture (550 en 2017). Les élèves admis sont répartis entre les 4 écoles en tenant compte de leur classement aux concours et du nombre de places offertes. La biologie est la matière clé des concours, suivie de la chimie et du français. On ne peut pas candidater plus de deux fois, tous concours d'admission confondus.

www.concours-agro-veto.net.

► Concours A

Il est accessible aux élèves issus de classes préparatoires scientifiques en 2 ans (444 places en 2017). Il propose 2 filières :

- Filière BCPST, réservée aux élèves des classes préparatoires scientifiques biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (436 places en 2017).
- Filière A TB ENV réservée aux élèves des classes préparatoires technologie - biologie (8 places en 2017).

► Concours B, ou filière universitaire

Le concours B (44 places en 2016) est ouvert aux étudiants titulaires ou

inscrits en 3^e année de Licence (L3) à caractère scientifique, dans les domaines liés aux sciences de la vie.

► Concours C, ou filière technologique

Il est ouvert aux titulaires de certains BTS, BTSA et DUT (56 places en 2017). Ce concours peut être préparé en 1 an dans des classes préparatoires spécifiques post-BTS, BTSA ou DUT.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La formation dure 5 ans : 4 années de tronc commun et une année d'approfondissement.

Spécialisations : chirurgie des animaux de compagnie, production laitière ou pathologie tropicale... Après l'obtention du diplôme de Doctorat vétérinaire, les vétérinaires peuvent se spécialiser en préparant un CEAV (certificat d'études approfondies vétérinaires), un DESV (diplôme d'études spécialisées vétérinaires),

VALIDATION DES ÉTUDES

Une thèse d'exercice soutenue dans une UFR de médecine donne droit au titre de docteur vétérinaire (DEV, diplôme d'État de Docteur Vétérinaire).

Frais de scolarité : 2 271 euros par an.

École Nationale Vétérinaire d'Alfort : <http://www.vet-alfort.fr>

École Nationale Vétérinaire de Lyon : <http://www.vetagro-sup.fr>

École Nationale Vétérinaire de Nantes : <http://www.oniris-nantes.fr>

École Nationale Vétérinaire de Toulouse : <http://www.envt.fr>

LES ÉCOLES D'INGÉNIEURS AGRONOMES

Le développement des applications de l'agronomie s'accompagne d'une offre de formation d'ingénieur diversifiée avec des spécialisations propres à chaque école, réparties sur tout le territoire. Ces écoles ont toutes des modes de recrutement sélectif.

Écoles qui recrutent sur les concours « BIO » à bac +2 à partir des classes prépa (BCPST, TB et ATS), des DUT ou d'une Licence :

• AgroCampusOuest,

<http://www.agrocampus-ouest.fr>

• AgroParisTech

<http://www.agroparistech.fr>

• AgroSup Dijon

<http://www.agrosupdijon.fr>

• Bordeaux Sciences Agro,

<http://www.agro-bordeaux.fr/>

• École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) à Nancy,

<http://www.ensaia.inpl-nancy.fr/>

• École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT),

<http://www.ensat.fr/>

• Montpellier Sup Agro,

<http://www.supagro.fr/>

• Oniris Nantes Atlantique,

<http://www.oniris-nantes.fr/>

• VetAgro Sup sur le site de Clermont-Ferrand,

<http://www.vetagro-sup.fr/>

Écoles qui recrutent directement après le bac

► **Avec une classe prépa intégrée (Geipi-Polytech, CPP, CPBx) :**

• AgroSup Dijon

<http://www.agrosupdijon.fr>

(Geipi-Polytech)

• Bordeaux Sciences Agro

<http://www.agro-bordeaux.fr>

(CPP, CPBx)

• École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) à Nancy,
<http://www.ensaia.inpl-nancy.fr/>
(CPP)

• École nationale supérieure agronomique de Toulouse (ENSAT),
<http://www.ensat.fr/> (CPP)

• El Purpan Toulouse

<http://www.purpan.fr> (CPP)

► **Avec un concours propre :**

• AgroCampusOuest à Rennes et Angers,

<http://www.agrocampus-ouest.fr/>

• ISTOM Cergy <http://www.istom.net>

• LASALLE - ESIPA Beauvais,

<http://www.lasalle-beauvais.fr>

► Avec le concours commun du réseau Fésia :

• El Purpan Toulouse

<http://www.purpan.fr/> www.purpan.fr

• ESA Angers

<http://www.groupe-esa.com>

• ISA Lille <http://www.isa-lille.fr>

• ISARA Lyon <http://www.isara.fr>

VALIDATION DES ÉTUDES

Les études sont validées par le titre d'ingénieur et le grade de Master.

La validation se fait par contrôle continu et examen final.

Frais de scolarité de 1350 euros à 6000 euros/an selon le statut de l'école.



ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES (ENS)



École Polytechnique

LES ÉCOLES NORMALES SUPÉRIEURES

Il existe quatre Écoles Normales Supérieures (ENS) en France :

- ▶ **L'École Normale Supérieure** (ENS Paris), située rue d'Ulm, recrute des élèves dans les disciplines scientifiques, littéraires et en sciences humaines et sociales.
- ▶ **L'École Normale Supérieure** (ENS Paris-Saclay, ex-Cachan) forme les étudiants dans les domaines des sciences fondamentales, de l'ingénieur, humaines et sociales.
- ▶ **L'École Normale Supérieure de Lyon** (ENS Lyon) assure la formation pour l'ensemble des humanités et des sciences.
- ▶ **L'École Normale Supérieure de Rennes** (ENS Rennes) est dédiée aux formations dans les domaines de l'économie-droit-gestion, des télécommunications, des mathématiques, de la mécatronique et des sciences du sport et de l'éducation physique.

Ces écoles dispensent une formation d'excellence par la recherche à des élèves et des étudiants qui se destinent à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche (concours de l'agrégation et Doctorats). Le diplôme

ENS Paris-Saclay :
<http://www.ens-cachan.fr>
ENS Lyon : <http://www.ens-lyon.eu>
ENS Paris : <http://www.ens.fr>
ENS Rennes : <http://www.ens-rennes.fr>

de l'ENS, co-habilité avec les universités, valide les enseignements de Licence et de Master.

ADMISSION

La sélection se fait par concours spécifique à chaque école avec un niveau L2. Des admissions sur dossier sont possibles avec un niveau L3/M1.

ORGANISATION DES ÉTUDES

La scolarité dure 4 ans. Inscrits en Licence (L3) et en Master (M1 et M2) dans leur discipline, les étudiants suivent en parallèle un complément de formation propre à chaque ENS (enseignements disciplinaires, séminaires, conférences, séjour d'études à l'étranger, stage en entreprise ou en laboratoire de recherche...).

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les élèves de l'ENS, s'ils sont citoyens d'un État membre de l'Union européenne, acquièrent le statut de fonctionnaire-stagiaire, en contrepartie d'une obligation décennale de servir l'État. Ils bénéficient de quatre années d'études rémunérées (environ 1 250 euros net par mois). Les lauréats non-citoyens d'un État membre de l'Union européenne n'acquièrent pas le statut de fonctionnaire-stagiaire et ne sont pas rémunérés. Ils peuvent bénéficier d'une bourse.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE (L'X)

Largement internationalisée, l'École polytechnique (l'X) associe recherche, enseignement et innovation au meilleur niveau scientifique et technologique. À travers sa gamme complète de formations, l'X forme des décideurs à forte culture scientifique pluridisciplinaire en les exposant à la fois au monde de la recherche et à celui de l'entreprise. Deux de ses programmes de formation (*Bachelor*, formation post-bac en 3 ans, et *Graduate Degree*, formation de niveau Master) sont dispensés entièrement en anglais, à destination d'étudiants à forte sensibilité internationale.

PROGRAMMES

- ▶ Cycle d'ingénieur polytechnicien
- ▶ *Bachelor*
- ▶ *Graduate Degrees*
 - *Energy Environment: Science Technology and Management*
 - *Economics, Data Analytics and Corporate Finance*
 - *Smart Cities and Urban Policy*
 - *Data Science for Business*
 - *Internet of Things: Innovation and Management*
 - *Ecotechnologies for Sustainability and Environment Management*
- ▶ Masters Université Paris Saclay
- ▶ Doctorats

Admission soit sur dossier et entretien éventuel, soit sur concours pour le cycle ingénieur polytechnicien, accessible après une classe préparatoire ou une formation universitaire.

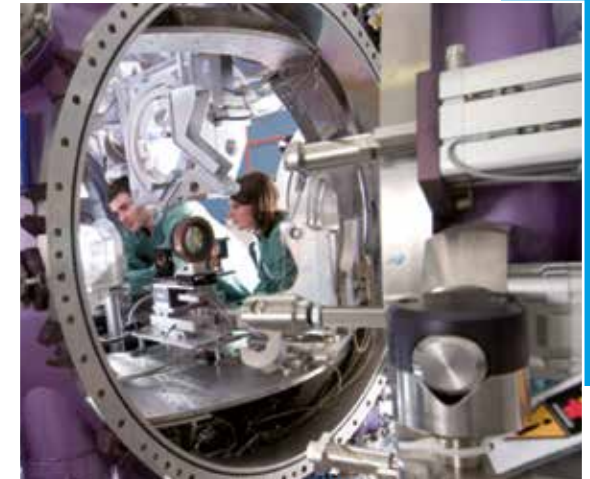
École Polytechnique
<http://www.polytechnique.edu>

CHIFFRES CLÉS

- Environ 3 000 étudiants dont 30 % d'internationaux
 - Plus de 60 nationalités sur le campus
- 670 enseignants chercheurs dont 39 % d'internationaux
 - 22 laboratoires de recherche, 1 350 publications par an
- Plus de 30 accords de double diplôme
 - 15 centres d'examen sur 4 continents
- Un accélérateur de start-up, un incubateur et un Fablab ouverts aux étudiants
 - 176 start-up créée depuis 2010 totalisant 300 M€ de levée de fonds
 - 1 500 logements étudiants

FRAIS DE SCOLARITÉ

Les frais varient en fonction du programme de formation.



BON À SAVOIR AGRÉGATION

En Master, les ENS proposent à leurs étudiants une préparation au concours de l'agrégation pour devenir professeur des lycées (durée : 1 an).

LES INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES



IEP Rennes

Il existe 10 IEP en France : Aix-en-Provence, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Paris, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, Toulouse.

ADMISSION

Sur concours (et parfois étude du dossier : Paris), les procédures et les dates diffèrent selon les IEP.

► Concours commun de 7 IEP de région (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse et Saint-Germain-en-Laye).

Le concours a lieu en mai, il comporte 3 épreuves identiques pour les 7 IEP : épreuve de questions contemporaines/épreuve d'histoire/épreuve de langue vivante. Inscriptions en ligne

<http://www.sciencepo-concourscommuns.fr>

► Concours propre des IEP de :

• Bordeaux : inscription de janvier à mars, concours en avril

<http://www.sciencespo-bordeaux.fr>

• Grenoble : inscription à partir de janvier, concours en mai

<http://concours.sciencespo-grenoble.fr/>

• Paris : inscription de novembre à janvier, concours en mars

<http://www.sciencespo.fr/admissions/>

► Concours spécifiques pour les filières internationales des IEP de région

• IEP d'Aix-en-Provence : concours franco-allemand, écrit et oral en mars

<http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/cursus-franco-allemand/>

• IEP de Lille : Concours franco-allemand, franco-britannique et franco-espagnol épreuves en avril

<http://www.sciencespo-lille.eu/integrer/les-procedures-dadmission-0>

• IEP de Rennes : concours franco-allemand, épreuves en février - mars

<http://www.sciencespo-rennes.fr/fr/admission-cursus-integre-franco-allemand.html>

• IEP de Bordeaux : concours pour la filière internationale, épreuves en avril

<http://www.sciencespo-bordeaux.fr>

► La procédure internationale pour l'admission dans l'un des 7 campus délocalisés de l'IEP de Paris.

Elle est réservée aux élèves préparant, ou titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger ou d'un diplôme étranger équivalent. Après l'évaluation d'un dossier complet, les meilleurs candidats sont invités à un entretien.

Ces entretiens sont organisés dans plus de 70 villes à travers le monde.

La procédure internationale ne concerne que les formations proposées dans l'un des campus de région.

<http://www.sciencespo.fr/admissions/fr/college-international-admission>

► **La procédure internationale à l'IEP de Rennes** : admission et sélection sur dossier, pour les étudiants de nationalité étrangère, titulaires du baccalauréat obtenu dans un lycée Français ou d'un diplôme équivalent au baccalauréat.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le diplôme de l'IEP s'obtient en 5 ans et confère le grade de Master. La formation est organisée en 2 cycles d'études :

• 1^{er} cycle de 3 ans : un tronc commun généraliste et pluridisciplinaire qui comporte séjour à l'étranger et stage. À l'IEP de Paris ce 1^{er} cycle s'appelle Collège Universitaire et délivre un Bachelor.

• 2nd cycle de 2 ans : 2 années de spécialisation et de professionnalisation dans des domaines variés : carrière

publique, communication et culture, droit, expertise et enseignement, management et économie, relations internationales, santé et social.

Frais de scolarité : ils varient de 0 à 10 250 €/an, en fonction des revenus pour une résidence fiscale dans un **pays de l'Espace Économique Européen (10 250€ pour un pays en dehors de l'EEE)**.

Les 7 campus délocalisés du Collège Universitaire de Sciences Po Paris, spécialisés par zone géographique :

Europe centrale et orientale à Dijon ; Europe et Asie au Havre ; Moyen-Orient et Méditerranée à Menton ; Euro-franco-allemand à Nancy ; Euro-latino-américain à Poitiers ; Europe et Amériques à Reims ; Europe et Afrique à Reims.



IEP Lyon

BON À SAVOIR

ADMISSION SUR TITRE

6 des 7 IEP de région (tous sauf Lille) proposent un concours dit « sur titre ». Il est réservé aux bacheliers de l'année inscrits et présents aux épreuves du concours commun qui obtiennent la mention « Très bien » au baccalauréat (ou plus de 17/20 pour l'IEP de Strasbourg).

PRÉPARER LES CONCOURS

- Le CNED : www.cned.fr
- La documentation française : www.ladocumentationfrancaise.fr
- Tremplin IEP : tremplin-iep.fr

À NOTER

Les candidats, élèves des lycées de l'AEFE, éligibles aux deux procédures d'admission à l'IEP de Paris, (internationale et par examen) doivent impérativement choisir l'une d'entre elles et ne peuvent en aucun cas présenter les deux voies.



INTERNATIONAL

POUR LES 7 IEP DE RÉGION : LES CENTRES DE CONCOURS COMMUNS

Depuis 2016, 5 centres de concours délocalisés sont ouverts : Bangkok, Bogota, Casablanca, Dubaï et Montréal. À chaque centre de concours correspond une zone géographique d'inscription. Les conditions de passage des épreuves, de corrections de celles-ci, de classement des candidats et d'affectation des lauréats sont identiques à celles des candidats qui passent le concours en France.



<http://www.aefe.fr/orientation/outils-et-actions-pour-lorientation/fiches-thematiques>

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART



Près d'une cinquantaine d'Écoles supérieures d'art publiques délivrent des diplômes nationaux reconnus par l'État. Les écoles privées et les écoles dépendant des Chambres de Commerce et d'Industrie (nommées Écoles consulaires) délivrent des certificats ou des titres, dont certains sont enregistrés au Répertoire National de Certification Professionnelle. www.rncp.cncp.gouv.fr

L'entrée dans une École supérieure d'art française se fait après le baccalauréat ou l'équivalent par un concours très sélectif qui nécessite le plus souvent une année de préparation dans des classes préparatoires publiques ou privées spécifiques.

Il existe dans le domaine des arts une distinction entre « Arts Appliqués » et « Beaux-Arts » en ce qui concerne les diplômes et les écoles.

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART ET DE DESIGN PUBLIQUES : LES DIPLÔMES NATIONAUX

45 Écoles Supérieures d'Art et de Design, placées sous la tutelle du Ministère de la Culture recrutent sur concours propre après le baccalauréat ou l'équivalent et

dispensent des formations à la création plastique et visuelle (art contemporain, communication et design). Un accès est possible en 2^e ou 3^e année avec un BTS d'arts appliqués ou une Licence d'Arts plastiques.

- ▶ Le cursus de 3 ans couvre une spécialisation en art, design et communication visuelle et permet d'obtenir le Diplôme National d'Art (DNA), conférant le grade de Licence.
- ▶ Le cursus de 5 ans structure et concrétise la recherche personnelle. Il permet d'obtenir le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), conférant le grade de Master.

LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ART :

LES DIPLÔMES D'ÉTABLISSEMENTS

Certains de leurs diplômes confèrent le grade de Master en Arts Appliqués, Arts Plastiques, Arts textiles, conception/création, design textile, design industriel, photographie :

- ▶ l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD) - Paris
- ▶ l'École Nationale Supérieure des Beaux-arts (ENSBA) - Paris
- ▶ l'École Nationale Supérieure de la Création Industrielle (ENSCI-Les Ateliers) - Paris

- ▶ l'École Nationale Supérieure de la Photographie (ENSP) - Arles

- ▶ Le Fresnoy - Studio National des arts contemporains - Tourcoing Deux écoles proposent un cursus de 2 à 4 ans en cinéma et théâtre après un baccalauréat + 2 années :

- ▶ l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre (ENSATT) - Lyon

- ▶ la Fémis - École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son (ENSMIS) - Paris



BON À SAVOIR

LES ÉCOLES DE MUSIQUE, DANSE ET SPECTACLE VIVANT – LES ÉTUDES AU CONSERVATOIRE

Les établissements d'enseignement artistique – danse, musique, art dramatique, mime et cirque – sélectionnent sur dossier et audition. Pour la musique et la danse, il faut déjà avoir suivi des cours au conservatoire. Les Écoles supérieures d'art dramatique n'admettent pas de débutant. Les cursus musicaux dispensés par les Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique et de Danse (CNSMD) de Paris et de Lyon s'inscrivent dans le schéma européen LMD :

- le Conservatoire national supérieur de musique et danse de Lyon : www.cnsmd-lyon.fr
- le Conservatoire national supérieur musique et danse de Paris : www.cnsmdp.fr
- 36 Conservatoires à rayonnement communal, départemental et régional (CRC-CRD-CRR), en musique, danse et théâtre, délivrent des formations sur 3 cycles.
- Association Européenne des Conservatoires (AEC) : www.aec-music.eu
- Fédération Française de l'Enseignement Musical (FFEM) : www.ffemnet.com

LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARTS APPLIQUÉS PUBLIQUES (ESAA)



Les ESAA proposent des diplômes nationaux dans des domaines très spécifiques, sur des cursus de 2 à 5 ans, pour une insertion professionnelle dans les métiers de la conception en design : graphique (des médias et du multimédia), d'espace (architecture intérieure, cadre de vie, scénographie), de mode, textiles et environnement, de produits et de services et des métiers d'art (du textile, du bijou, du livre, du verre, de la céramique...):

- ▶ École Supérieure d'Arts et Industries Graphiques (ESAIG) Estienne - Paris
- ▶ École Nationale Supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art (ENSAAMA) Olivier de Serres - Paris
- ▶ École Supérieure d'Arts Appliqués (ESAA) Boule - Paris
- ▶ École Supérieure d'Arts Appliqués (ESAA) Duperré - Paris

- ▶ École Supérieure des Arts Appliqués et du Textile (ESAAT) - Roubaix
- ▶ Lycée de la communication Alain Colas - Nevers
- ▶ Lycée La Martinière Diderot - Lyon

LES DIPLÔMES DES ARTS APPLIQUÉS ET DES MÉTIERS D'ART

- ▶ Le **BTS** : le Brevet de Technicien Supérieur est une formation en 2 ans en Communication visuelle, Design de communication - espace et volume, Design de produits, Design d'espace, Design de mode...
- ▶ Le **DMA** : le Diplôme des Métiers d'Art, formation en 2 ans. Il permet une insertion professionnelle dans l'artisanat d'art : décor architectural, habitat, textiles et céramiques, arts graphiques, art des bijoux, cinéma

d'animation, costumier du spectacle, régie du spectacle, lutherie.

- ▶ le **DSAA** : le Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués est certifié au niveau bac +5 et prépare aux métiers d'architecte d'intérieur, designer graphique, industriel, styliste de mode, illustrateur,...

<http://designetartsappliques.fr>



La Mise À Niveau en Arts Appliqués (MANAA) est une année d'étude indispensable à tout bachelier non titulaire d'un bac Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A) pour pouvoir accéder au BTS d'arts appliqués ou à un Diplôme des Métiers d'Art (DMA).

Au sein de 41 établissements publics (scolarité gratuite), 54 MANAA sont proposées ; il est également possible d'effectuer une MANAA dans des établissements privés sous contrat (compter environ 1800 euros par an). Pour les lycéens du réseau AEFÉ, des aménagements pour les épreuves de sélection peuvent être mis en place (prendre contact avec les établissements).

Une réforme est en cours pour la création d'un nouveau diplôme national des métiers d'art et du design. Ce diplôme, qui sera doté d'un grade de Licence, sera mis en place aux rentrées 2018 ou 2019, selon les académies.



LES ÉCOLES D'ARCHITECTURE



20 Écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), placées sous la tutelle conjointe des ministères de la Culture, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, délivrent des diplômes nationaux.

IEP Rennes Deux autres établissements sont habilités à délivrer des diplômes reconnus équivalents :

- l'École Spéciale d'Architecture (ESA), établissement privé ;
- l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Strasbourg, établissement public.

ADMISSION

Être titulaire d'un baccalauréat ou l'équivalent toutes filières confondues et avoir une motivation affirmée. La sélection se fait sur dossier et/ou test et/ou entretien. Les modes de sélection étant différents d'une école d'architecture à l'autre, il est vivement conseillé aux candidats de faire une demande d'admission dans plusieurs écoles d'architecture.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les études d'architecture s'inscrivent dans le schéma européen du LMD (Licence, Master, Doctorat) :

- ▶ un 1^{er} cycle d'études d'une durée de 3 ans conduit au Diplôme d'Études En Architecture (DEEA) conférant le grade de Licence ;
- ▶ un 2^e cycle d'études d'une durée de 2 ans conduit au Diplôme d'État d'Architecte (DEA) conférant le grade de Master.
- ▶ L'acquisition du HMONP (Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en Nom Propre), seul titre autorisant l'architecte à déposer un permis de construire en France, requiert une sixième année d'études et de stage.
- ▶ Certaines écoles proposent un double cursus architecte-ingénieur en partenariat avec des écoles d'ingénieur pour l'obtention du Diplôme d'État d'Architecte et du titre d'ingénieur selon des parcours spécifiques.

Liste des écoles publiques :

www.archi.fr/ECOLES/
Guide des études d'architecture :
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Architecture>

www.campusfrance.org/fr>Ressources documentaires>
 Offre de formation, domaines d'études et de recherche>
 Fiches diplômes> Le Diplôme d'Architecte



LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES



Les écoles et instituts spécialisés proposent des formations dans différents domaines professionnels.

Certaines écoles ont leur formation accréditée par un organisme, l'enregistrement au Répertoire national des certifications professionnelles permettant d'obtenir une certification professionnelle (RNCP) reconnue par l'État. Les écoles et instituts peuvent aussi délivrer un certificat à l'issue de la formation dans des domaines professionnels qui ne sont pas toujours couverts par l'université dans les services, la culture, les arts, la coiffure, les cosmétiques, l'hôtellerie, la restauration, le tourisme, ...

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) :
www.rncp.cncp.gouv.fr

Des écoles et instituts visés par l'État préparent à un Diplôme d'État, en 2 à 5 années d'études supérieures, en particulier dans le domaine paramédical et social. Les frais de scolarité sont variables, de 184 €/an pour les écoles publiques jusqu'à 6 000 €/an pour les privées.



LES BTS ET LES DUT



Le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) et le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) s'obtiennent en 2 ans, sanctionnent une formation professionnelle dans un domaine précis et permettent une insertion professionnelle rapide en tant que technicien supérieur mais également de poursuivre des études.

DUT/BTS : QUELLE DIFFÉRENCE ?

	DUT	BTS / BTSA
Où ?	A l'université	En lycée ou école publics et privés
Combien ?	Jusqu'à 250 étudiants par promo	30 élèves par classe
Qui ?	65 % ont un bac général 30 % ont un bac technologique 3 % ont un bac professionnel	17 % ont un bac général 35 % ont un bac technologique 29 % ont un bac professionnel
Quoi ?	41 spécialités (options comprises)	138 spécialités de BTS/BTSA (options comprises)
Comment ?	Contrôle en cours de formation	Examen final et contrôle en cours de formation
Comment ?	89 % des diplômés poursuivent leurs études	53 % des diplômés poursuivent leurs études

Source DGESIP/MESR, 2016

ORGANISATION DES ÉTUDES

Organisées en 4 semestres, les études se répartissent en enseignements généraux, enseignements professionnels, TP, TD et stages (10 à 16 semaines sur les 2 ans). Ces stages peuvent être effectués à l'étranger, 35 à 40h de cours hebdomadaires, du travail personnel, un rythme soutenu et un encadrement

proche. Le BTS et le DUT permettent de valider 120 ECTS.

ADMISSION

L'admission en BTS et DUT est sélective. Elle se fait sur dossier : bulletins scolaires de 1^{ère} et terminale, appréciation des enseignants, lettre de motivation.



www.campusfrance.org
Quelle formation recherchez-vous ?> Licence
www.campusfrance.org>Ressources documentaires>
Offre de formations >Fiches Diplômes>
DUT/BTS /BTSA

DUT - DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

Le DUT se prépare dans un IUT (Institut Universitaire de Technologie), établissement rattaché à une université, les promotions sont le plus souvent de 120 étudiants environ mais peuvent aller jusqu'à 250. 41 spécialités (options comprises) sont proposées dans les domaines tertiaires et industriels. Le diplôme est délivré sur la base du contrôle continu des connaissances. Associant compétences professionnelles et culture générale solides, le DUT vise la polyvalence : 89 % des étudiants poursuivent des études après le DUT. <http://www.iut.fr>

BTS / BTSA - BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR/AGRICOLE

Le BTS se prépare dans un lycée, en STS (section de technicien supérieur) ou en école. Une classe de BTS regroupe 30 élèves en moyenne. Le diplôme est délivré à l'issue d'un examen terminal. Le passage en 2^e année se fait au vu des résultats obtenus en 1^{ère} année. 138 spécialités sont proposées dans des domaines variés : tertiaire, industriel, arts,

social et agricoles. Le diplôme est délivré à l'issue d'un examen terminal. 53 % des diplômés continuent leurs études après le BTS, dont la moitié vers une Licence professionnelle. La formation, moins axée sur les enseignements généraux, est moins adaptée à un cursus long (bac +5). <http://cataloguelm.campusfrance.org/licence> >BTS L2
<https://www.sup.adc.education.fr/btslst/>

POURSUITES D'ÉTUDES

► À l'université :

- les Licences professionnelles (1 an) pour approfondir sa formation ou acquérir une spécialité avec un objectif d'insertion professionnelle à court terme. L'accès se fait sur dossier.
- Les Licences générales accessibles avec un très bon dossier, l'objectif est la poursuite d'études en Master.

► **En école d'ingénieur**, l'admission se fait par concours et les écoles réservent un quota de places aux titulaires de DUT et BTS. On peut également préparer ces concours en passant par une prépa ATS.

► **En école de management** : les écoles ont mis en place des admissions parallèles à bac + 2. Le nombre de places ouvertes est variable selon les écoles.

► **En Classe préparatoire adaptation technicien supérieur (prépa ATS)**. Les ATS sont des prépas scientifiques ou économiques en 1 an réservées aux titulaires d'un BTS, BTSA ou DUT pour intégrer selon le cas une école d'ingénieur, d'agronomie, une école vétérinaire ou une école de management.

INTERNATIONAL

Trois lycées proposent, hors de France, des BTS À Monaco

- Le lycée Albert 1^{er} : BTS Assistant de manager et Comptabilité et gestion des organisations
- Le lycée technique et hôtelier : BTS Hôtellerie - Restauration À l'île Maurice
- Le lycée la Bourdonnais (Partenariat avec la MCCI Business School et l'Académie de la Réunion) : BTS Assistant de gestion PME-PMI - BTS Banque - BTS Communication - BTS Management des Unités Commerciales - BTS Services informatiques aux organisations - <http://www.lyceelabourdonnais.org>

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION EN FRANCE

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ
<http://competitivite.gouv.fr>

COMMUNAUTÉS D'UNIVERSITÉS ET D'ÉTABLISSEMENTS - COMUE ET ASSOCIATIONS
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>
 >Enseignement supérieur>Établissements
 >Établissements d'enseignement supérieur et de recherche

INITIATIVES D'EXCELLENCE (IDEX)

INVESTISSEMENTS D'AVENIR EN OUTRE-MER

LABORATOIRES D'EXCELLENCE (Labex)

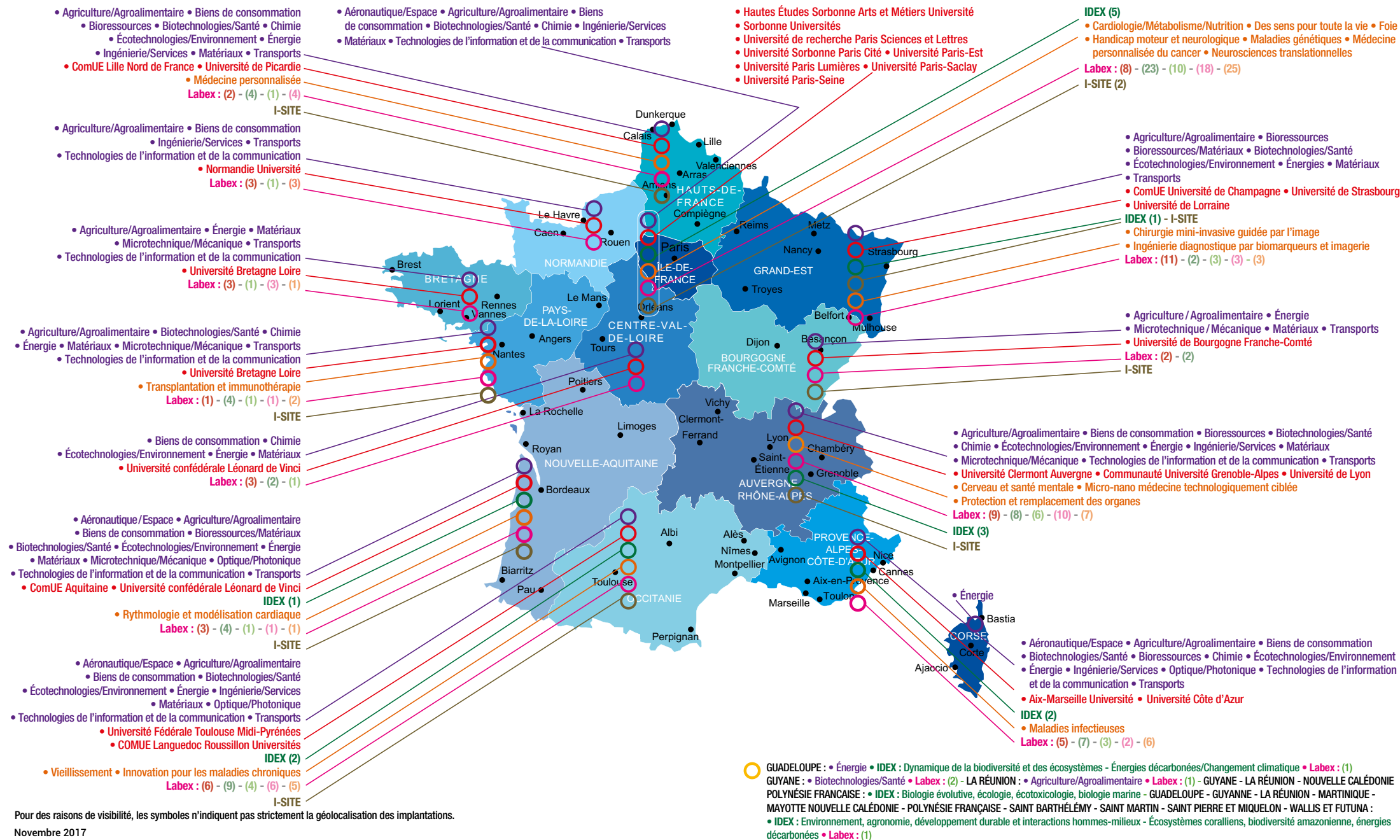
- Sciences de la matière et de l'énergie
- Sciences de la vie et de la santé
- Sciences du système terre-écologie-environnement
- Sciences du numérique et mathématiques
- Sciences humaines et sociales

INSTITUTS HOSPITALO-UNIVERSITAIRES (IHU)

INITIATIVES-SCIENCE - INNOVATION - TERRITOIRES - ÉCONOMIE I-SITE



<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>>Stratégie>Stratégie transversale>Investissements d'Avenir



Pour des raisons de visibilité, les symboles n'indiquent pas strictement la géolocalisation des implantations.

Novembre 2017

S'INFORMER

L'enseignement supérieur français est marqué par la pluralité des cursus possibles. Accès sélectif ou non sélectif, sur titre, sur dossier, sur concours ou entretien : autant de possibilités que de formations.

La richesse et la diversité de l'enseignement supérieur français offrent ainsi le choix d'une formation adaptée à tous les parcours et à tous les besoins.



Définir son projet d'études permet de choisir le cursus et le type d'établissement d'enseignement supérieur adaptés. Une réelle cohérence de niveau et de contenu avec le parcours antérieur augmente les chances de réussite.



AGENCE CAMPUS FRANCE



Campus France propose un dispositif complet d'information qui permet de bien choisir et préparer un séjour d'études en France. En 2017, Campus France a repensé son site internet pour fournir davantage d'informations, les rendre encore plus facilement accessibles et disponibles à tout moment sur tous les types de support : ordinateurs, tablettes ou smartphones.

www.campusfrance.org QUELLE FORMATION RECHERCHEZ-VOUS ?

Le catalogue LMD, un moteur de recherche performant qui permet de choisir sa formation quel que soit le niveau préparé Licence, Master et Doctorat. Des informations synthétiques accessibles par des liens viennent compléter l'information. Des recherches spécifiques sont proposées pour les programmes enseignés en anglais, les études d'art, les programmes courts et les séjours culturels et linguistiques.

Placé sous la double tutelle des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Campus France a pour principales missions de faire la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, de veiller à l'accueil des étudiants et chercheurs étrangers en France et de favoriser la mobilité internationale.

www.campusfrance.org COMMENT FINANCER VOS ÉTUDES ?

Le moteur de recherche Campus Bourses. Campus France a développé un moteur de recherche bilingue français/anglais qui présente près de 700 programmes de bourses nationaux et internationaux. Ce moteur de recherche est complété par une description détaillée de chaque financement.

www.campusfrance.org VIVRE EN FRANCE

Le site présente toutes les informations pratiques liées à chaque étape de la mise en place de votre projet d'études : modalités d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur, visas, vie quotidienne en France, accueil, logement, etc. Pour compléter l'information des catalogues en ligne, sont proposées en téléchargement des ressources

documentaires qui offrent une information immédiate pendant la navigation.

L'INFORMATION SUR LES ÉTABLISSEMENTS

Fiches Établissements : présentation synthétique de l'établissement, filières, points forts, internationalisation.

Fiches Accueil : présentation des prestations d'accueil mises en place pour les étudiants.

L'INFORMATION SUR LES FILIÈRES

Fiches Domaines : présentation de l'organisation des études dans un domaine disciplinaire

Fiches Diplômes : présentation de diplômes spécifiques : BTS, IUT, Licence professionnelle, Ingénieur, Architecture, Diplômes d'art...

Fiches Recherche : présentation de l'actualité de la recherche par discipline et des Écoles Doctorales et laboratoires concernés : Agronomie, Biologie, Biotechnologies, Mathématiques, Nano-technologies, Énergies renouvelables, Sociologie...

Guide de la Recherche : présentation du fonctionnement de la recherche en France permettant d'avoir toutes les informations nécessaires pour réussir son Doctorat en France.

Tous ces documents sont accessibles et téléchargeables sur le site via l'espace documentaire ou via une recherche par mot-clé

www.campusfrance.org>Ressources documentaires



LES ESPACES CAMPUS FRANCE : PLUS DE 250 BUREAUX CAMPUS FRANCE DANS PLUS DE 120 PAYS POUR UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les responsables des Espaces Campus France répondent à toutes les questions des étudiants intéressés par l'offre de formation française, de la recherche d'information jusqu'à la pré-inscription. Ils peuvent apporter une aide concrète et personnalisée : analyse du projet d'études et aide au choix pour une formation adaptée, constitution du dossier de candidature et suivi auprès des établissements jusqu'à la réponse d'admission.

Ils sont des interlocuteurs incontournables dans la quarantaine de pays soumis à la procédure en ligne obligatoire préconsulaire « Études en France ».

Tous les Espaces :

www.campusfrance.org>Où trouver
Campus France près de chez vous ?





aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'AEFE, Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger a mis en place un dispositif d'orientation pour les élèves français et étrangers du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger. Depuis sa création en 2007, le Service Orientation et Enseignement Supérieur (SORES) renforce son action auprès des 492 établissements d'enseignement français implantés dans les 137 pays du réseau. Il apporte une aide concrète auprès des personnes ressources en information et orientation, des chefs d'établissement, des équipes éducatives et des élèves.

FORMATION ET MOBILISATION

Le SORES assure la formation des équipes éducatives (professeurs ou Conseiller Principal d'Éducation) et en particulier des personnels ressource en information et orientation, les PRIO.

Actuellement, 357 PRIO, véritables relais ou référents au sein des établissements, travaillent avec l'équipe éducative mobilisée pour les élèves et leurs familles dans l'élaboration du projet d'études et

la préparation au séjour d'études. Le SORES accorde également une attention particulière à l'équipement et à l'aménagement de l'espace dédié à l'orientation au sein des CCC.

ACCOMPAGNEMENT ET CONSEIL

Le SORES est constitué de praticiens de l'information et de l'orientation, experts de la mobilité et des procédures d'orientation et d'affectation des élèves, et ce en collaboration avec les académies en France.

Les conseillers en orientation et enseignement supérieur contribuent à une meilleure information sur l'offre d'enseignement supérieur français tout en tenant compte des problématiques de chaque pays. Ils peuvent également conseiller les élèves et les familles au cours d'entretiens individuels.

SUIVI DES CANDIDATURES DES FUTURS BACHELIERS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FRANÇAIS

Le SORES assiste les établissements et les élèves durant tout le processus de choix et d'affectation.

PILOTAGE DU PROGRAMME DE BOURSES EXCELLENCE-MAJOR

Le SORES assure le bon fonctionnement de ce dispositif dédié à la promotion de l'enseignement supérieur français. En relation avec les établissements et les postes diplomatiques, il traite les dossiers de candidature des bacheliers étrangers souhaitant poursuivre leurs études supérieures en France et organise la commission annuelle de sélection. Les boursiers bénéficient d'un suivi et de conseils personnalisés pour leurs études. Chaque rentrée scolaire, des réunions d'accueil à Paris et en région sont organisées pour les nouveaux lauréats.

<http://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/devenir-boursier-excellence-major>

ÉLABORATION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le SORES met à la disposition des équipes éducatives, des élèves et de leurs familles des ressources adaptées aux besoins spécifiques et aux projets de mobilité des familles, quels que soient leur pays d'origine et leur destination.

Une rubrique est dédiée à l'orientation sur le site www.aefe.fr

Elle propose des actualités sur l'orientation, des articles sur les doubles diplômes, la mobilité internationale ainsi que des ressources pour les équipes éducatives, les élèves et leurs familles

(circulaires, textes officiels, fiches-ressources ou d'information...).

<http://www.aefe.fr/construire-son-parcours>

EN PARTENARIAT AVEC L'ONISEP, L'AEFE PROPOSE

- ▶ **Un service de réponses** aux questions sur les métiers et les poursuites d'études en France par mail, tchat ou téléphone. Ce service est gratuit, personnalisé et adapté aux élèves du réseau. <http://www.monorientationenligne.fr>
- ▶ **Un abonnement à une bibliothèque de ressources en ligne** sur les formations et les métiers (Biblionisep) que chaque établissement peut souscrire.
- ▶ **Un espace numérique de travail : FOLIOS.** Cet outil numérique de l'ONISEP est conçu pour accompagner le parcours scolaire des élèves. Il permet à chacun de constituer un portfolio de compétences durant toute la scolarité du secondaire. Pour les professeurs, FOLIOS concentre l'ensemble des activités de classe dédiées aux quatre parcours de la réforme du Collège.



S'INSCRIRE

3 500 établissements d'enseignement supérieur publics et privés, 2 500 diplômes habilités*, l'offre de formation en France après le baccalauréat est vaste. Accès sélectif ou non sélectif, sur titre, sur dossier, sur concours ou entretien : autant de possibilités que de formations.

S'INSCRIRE DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN FRANCE

L'inscription s'effectue en 3 étapes :

- Obtention de l'attestation d'admission ou pré-inscription dans l'établissement supérieur choisi, nécessaire pour demander le visa d'entrée sur le territoire français pour les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne.
- Inscription administrative qui valide l'admission.
- Inscription pédagogique : sur convocation, suite à l'inscription administrative,

elle finalise l'admission (choix des horaires des cours obligatoires, choix des options, modalités d'examen).

A l'heure où nous publions ce guide, une nouvelle procédure de pré-inscription en première année d'enseignement supérieur (université, CPGE, IUT, etc.) est en cours de développement pour la rentrée 2018.

Pour tout renseignement, voir <http://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/se-porter-candidat>

*Source : www.etudiant.gouv.fr

En cas de difficulté ou pour toute question relative à leur inscription, les élèves du réseau des établissements français à l'étranger peuvent contacter le Service Orientation et Enseignement Supérieur de l'AEFE.

<http://www.aefe.fr/orientation/lenseignement-superieur-en-france/se-porter-candidat>

LE COÛT DES FORMATIONS

En France, dans les établissements publics, l'État prend directement en charge une part très importante du coût réel des études de chaque étudiant (14 000 euros par an) et fixe les droits de scolarité annuels. Ce dispositif national permet de maintenir le coût des frais d'inscription à l'un des niveaux les moins élevés du monde, tout en garantissant la qualité des diplômes délivrés.



Marseille

DROITS D'INSCRIPTION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 2017-2018 :

- 184 euros pour les étudiants en Licence,
- 256 euros pour les étudiants en Master,
- 391 euros pour les étudiants en Doctorat,
- 610 euros pour les étudiants en écoles d'ingénieur.

À ces prix s'ajoutent la cotisation au régime étudiant de la Sécurité Sociale obligatoire pour les étudiants de 20 à 28 ans : 217 euros, ainsi que la médecine préventive obligatoire (5,10 euros). Peuvent s'ajouter des frais supplémentaires pour des prestations spécifiques ou pour certains programmes.

Le coût des inscriptions dans les établissements privés, notamment les écoles de commerce, est plus élevé, les frais de scolarité peuvent varier de 1 500 à 15 000 euros par an.

Montpellier



Nantes



PRÉFÉRER LES ÉTUDES EN RÉGION



Lille

La présence d'établissements d'enseignement supérieur, universités, écoles d'ingénieur, écoles de commerce, écoles d'art, sur tout le territoire est une des spécificités de la tradition française qui permet ainsi à chaque région d'offrir la même qualité et diversité de formations et de diplômés.

Cette particularité française, qui concerne également la recherche, s'affirme encore au travers des réformes récentes de rapprochement des acteurs qui permet à chaque région de proposer des pôles d'excellence, condition d'un positionnement international.

Plus de la moitié des étudiants étrangers choisissent d'étudier en régions et bénéficient ainsi d'une meilleure qualité de vie et d'un confort qui favorise la réussite des études.

Cette couverture du territoire s'applique aux loisirs : musées, expositions et événements culturels animent les villes de province et sont souvent plus accessibles qu'à Paris.

POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Handi-U le site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche au service des étudiants en situation de Handicap : <http://www.handi-u.fr>

PLUSIEURS ACTIONS ET DISPOSITIFS SONT EN PLACE :

- **Mission Crous Handicap : Accessibilité, accueil et accompagnement.**

Un étudiant en situation de handicap peut contacter le référent Handicap du Crous de la ville d'études. Il est chargé de soutenir le projet d'études de l'étudiant handicapé en relation avec les établissements d'enseignement supérieur, les cités universitaires et les restaurants universitaires.

- **Insertion professionnelle : Universités et Pôles Handicap.**

Le Pôle Handicap, en lien avec le SUIO, organise une action spécifique pour les étudiants handicapés, action

tenant compte du caractère singulier de ceux-ci et de leurs difficultés spécifiques

- **Une carte de tous les établissements publics** d'enseignement supérieur répertorie l'avancement des installations pour l'accès aux salles de cours ou aux amphithéâtres.

- **Un guide pratique pour les établissements** d'enseignement supérieur et l'accueil d'une personne en situation de handicap :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid33411/le-handicap-tous-concernes.html>

Le Havre



LA DEMANDE DE VISA



LE VISA LONG SÉJOUR MENTION ÉTUDIANT, OU VLS-TS ÉTUDIANT (> 3 MOIS)

Le visa long séjour mention étudiant, ou VLS-TS étudiant, permet de suivre des études en France pour une période de quatre mois à un an.

Le VLS-TS vaut titre de séjour pendant toute la durée de sa validité dès lors que l'étudiant l'a fait valider à son arrivée en France auprès de l'autorité compétente (qui est actuellement l'OFII).

www.campusfrance.org
étudiants>S'organiser

À son expiration, l'étudiant doit demander une carte de séjour pour pouvoir rester en France.

Les étudiants Algériens devront dès la première année faire une demande de titre de séjour auprès de la Préfecture.

- ▶ La procédure de demande de visa intervient une fois que l'étudiant dispose d'un certificat d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur. Une taxe de 79 euros doit être acquittée.
- ▶ Les ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace Economique Européen ou de Suisse ne sont pas soumis au visa d'entrée et de séjour.
- ▶ À l'issue du visa (VLS-TS) étudiant, une carte de séjour pluri-annuelle peut être accordée pour la poursuite d'études.
- ▶ Les étudiants mineurs doivent demander un « *visa pour mineur scolarisé en France* » et n'ont pas d'obligation de demande d'un titre de séjour en France.

BON À SAVOIR

Les titulaires du baccalauréat français obtenu à l'étranger bénéficient de conditions aménagées pour la procédure Campus France préconsulaire : délai de validation, exonération des frais de dossier, exemption de l'entretien préalable...

VISA LONG SÉJOUR TEMPORAIRE POUR ÉTUDES

Ce visa est accordé aux étudiants suivant 3 à 6 mois de scolarité en France. Il n'est pas renouvelable.

LE VISA DE LONG SÉJOUR VLS-TS « SCIENTIFIQUE-CHERCHEUR » (>3 MOIS)

Ce visa est destiné aux titulaires d'un diplôme au moins équivalent au Master, venant en France pour mener des travaux de recherche ou pour dispenser un enseignement de niveau universitaire : doctorants, chercheurs, enseignants-chercheurs.

Le VLS-TS vaut titre de séjour pendant toute la durée de sa validité dès lors que l'étudiant l'a fait valider à son arrivée en France auprès de l'autorité compétente (qui est actuellement l'OFII).

www.campusfrance.org
étudiants>S'organiser

Ce titre de séjour permet d'exercer en France des activités de recherche ou d'enseignement dans le cadre d'une convention d'accueil établie par un organisme public ou privé de recherche ou d'enseignement supérieur.

Il est valable un an et peut être renouvelé pour une durée supérieure à un an, mais ne pouvant excéder 4 ans.

Dans une quarantaine de pays, les Espaces Campus France animent un dispositif pré-consulaire en ligne, passage obligé d'un projet d'études en France, qui intègre la procédure de demande de visa à la demande d'inscription dans un établissement d'enseignement français. La demande d'inscription doit être enregistrée dans les 2 dispositifs.

www.campusfrance.org>étudiants>S'organiser

Il faut contacter l'Espace du pays de résidence (sites et adresses sur campusfrance.org>Près de chez vous) qui guidera l'étudiant et l'accompagnera pour ces procédures.

BON À SAVOIR

LES GUICHETS D'ACCUEIL

De plus en plus de villes organisent en partenariat avec les organismes concernés des guichets uniques d'accueil qui concentrent les services afin de permettre à l'étudiant d'obtenir des informations et de faire ses démarches administratives dans un même lieu (visa, logement, banque, assurance).

À Paris, la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) anime la plateforme « Paris accueille les étudiants du monde » de mi-septembre à mi-novembre, du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Partenaires présents : Préfecture de Police de Paris, OFII, CAF, mutuelles étudiantes, DIRECCTE (droit du travail), RATP (transports) Campus France

www.ciup.fr/access - Email : www.ciup.fr/adei/ - Tél. +33 (0)1 76 21 27 72

Information sur l'ensemble de ces dispositifs : www.campusfrance.org>étudiants>Vivre en France

FINANCER SES ÉTUDES



Les étudiants peuvent bénéficier de nombreuses possibilités de financement : bourses, allocations, aides à la mobilité, mais aussi prêts bancaires qui peuvent contribuer à financer leurs études. Campus France, l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, gère l'ensemble des programmes de bourses pour les étudiants étrangers.

LES BOURSES EXCELLENCE-MAJOR

Ces bourses d'études post-baccalauréat, mises en œuvre conjointement par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) et l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE), sont attribuées aux meilleurs élèves non français issus des lycées à programme français de l'étranger,

titulaires d'un bac avec mention TB ou B qui souhaitent poursuivre des études supérieures en France. La demande de bourse s'effectue durant l'année de terminale via le proviseur de l'établissement.

La bourse est attribuée pour un cursus d'études de 5 années, à compter du 1^{er} septembre de l'année d'obtention



CHIFFRES CLÉS

- Un budget annuel de 7 millions d'euros pour accompagner près de 880 boursiers.
- Une sélection annuelle de 200 lauréats.
- Plus de 80 nationalités représentées dont 20 % d'étudiants issus du Maroc, 26 % des Amériques et des Caraïbes, 16 % d'Europe et 12 % d'Afrique.
- En 2017, 18 % des boursiers sont inscrits en CPGE, 24 % à l'université (dont 9 % en PACES), 23 % en écoles d'ingénieur et 16 % à Sciences Po.

du baccalauréat, (l'année suivante pour les élèves issus d'un établissement de rythme sud) et comprend 3 taux.

- ▶ la bourse de rentrée, d'un montant forfaitaire de 500 €, versée en une seule fois, lors de chaque rentrée universitaire ;
- ▶ la bourse à taux 1 d'un montant de 222 €/mois ;
- ▶ la bourse à taux 2 d'un montant de 685 €/mois.

À cette allocation viennent s'ajouter des prestations annexes selon le taux attribué (mutuelle, prise en charge des frais de scolarité à hauteur de 5 000 €...).

Versées chaque mois, ces allocations

sont destinées à couvrir une partie des frais de vie de l'étudiant. Le boursier Excellence - Major est « boursier du gouvernement français », il a obligation d'informer l'AEFE et Campus France sur le déroulement de ses études et ses résultats. Il est accompagné et conseillé par l'AEFE et Campus France aussi bien dans ses démarches administratives que dans son projet d'études.

LES BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR CRITÈRES SOCIAUX



Ces bourses, allouées par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, sont attribuées aux étudiants français et européens inscrits dans les établissements français dès la 1^{ère} année d'études supérieures. Les Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires (CROUS), attribuent les bourses aux étudiants suivant 3 critères : les revenus du foyer fiscal, le nombre d'enfants à charge

du foyer et l'éloignement du lieu d'études.

La demande de bourse, se fait pendant l'année de terminale.

Les bourses sont attribuées suivant un barème de 9 échelons. Les versements sont répartis sur l'année universitaire en 10 mensualités. Une demande de logement peut également être faite.

<http://www.etudiant.gouv.fr>
vos aides financières

BON À SAVOIR

Depuis 2006, la fondation Francis Bouygues et l'AEFE ont mis en place la bourse Francis Bouygues, d'un montant de 1 500 à 8 000 euros, pour une durée de 3 à 6 années, destinée aux futurs bacheliers (mention TB ou B au baccalauréat). La sélection des candidats est assurée par la Fondation et les candidatures supervisées par les proviseurs des établissements. Chaque boursier est parrainé par un collaborateur du groupe dont le domaine de compétence est proche de celui de l'étudiant.
<http://www.fondationfrancisbouygues.com>

Des bourses d'études, prêts étudiants, aides à la mobilité internationale peuvent être attribués aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur par le département ou la région d'études. Les collectivités territoriales pouvant être sollicitées sont les Conseils généraux et les Conseils régionaux.

Le Portail étudiant : <http://www.etudiant.gouv.fr>
Pour Paris et la région parisienne : <http://www.iledefrance.fr> et
<http://www.etudiantdeparis.fr>

CAMPUSBOURSES L'ANNUAIRE DES PROGRAMMES DE BOURSES

CampusBourses, le moteur de recherche bilingue des programmes de financement.

www.campusfrance.org > Comment financer vos études ?

Une recherche multicritères, en français et en anglais, sur la quasi-totalité des programmes de bourses pour étudiants et jeunes chercheurs étrangers : plus de 700 programmes nationaux sont présentés. La recherche par mot-clé ou critère (nationalité, niveau ou domaine d'études, type de bourse) permet de cibler les programmes adaptés à chaque situation. Des informations complètes, les contacts et liens vers les sites Internet des institutions sont présentés pour chaque programme de financement.



PROGRAMME ERASMUS+



La promotion et la mise en œuvre de la mobilité est l'une des grandes priorités de l'Union européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur. L'objectif européen, d'ici 2020, est d'atteindre 20 % d'étudiants européens ayant effectué une période d'études ou de stages à l'étranger. Les étudiants peuvent obtenir une bourse pour effectuer une période d'études dans un autre établissement européen, à partir de la deuxième année d'études pour une durée comprise entre 3 et 12 mois. Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilité, études et/ou stages, par cycle d'étude (Licence, Master, Doctorat). La période d'études effectuée à l'étranger est encadrée par les établissements d'accueil et d'origine. Elle est reconnue pour l'obtention du diplôme grâce au système de crédits ECTS (European Credit Transfer System).



**ESN, ERASMUS STUDENT NETWORK,
L'ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS ET
DES ANCIENS ERASMUS**

ESN est une association étudiante créée, avec le soutien financier de la Commission européenne, dont le but est l'accueil, l'intégration des étudiants internationaux en échange de type Erasmus. Ses activités s'étendent aussi à tous les étudiants étrangers. ESN compte en 2017 : 15 000 membres actifs, plus de 500 sections pour 40 pays. <http://esn.org>

Plus d'informations
<http://www.agence-erasmus.fr/page/erasmus-plus-enseignement-superieur>

MOBILITÉ DE CRÉDITS POUR LES ÉTUDIANTS

- ▶ Applicable pour une période d'étude de 3 à 12 mois dans un établissement d'enseignement supérieur ou un stage en entreprise de 2 à 12 mois dans l'un des 33 pays participants (UE-28 États membres + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine) ou d'un pays partenaire.
- ▶ Programme d'études possible dès la deuxième année (L2) jusqu'au Doctorat.
- ▶ Programme de stage possible dès la première année d'études (L1) jusqu'au Doctorat.
- ▶ Périodes d'études et stage combinés possibles.
- ▶ Max 12 mois par cycle d'études.

BOURSES D'EXCELLENCE DANS LE CADRE DES MASTERS CONJOINTS

Pour des programmes de haut niveau offerts par des partenariats universités UE/hors UE pour les étudiants du monde entier

- ▶ 1 000 € /mois + frais d'installation et de voyage
- ▶ période d'études dans au moins 2 établissements d'enseignement supérieur UE
- ▶ obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint



Parlement européen -
Strasbourg

MASTER : GARANTIE DE PRÊTS ÉTUDIANTS

- ▶ Emprunt jusqu'à 12 000 € pour une année de Master, 18 000 € pour 2 années
- ▶ Facilités d'accès et de remboursement.

Le Collège d'Europe : 2 campus Bruges en Belgique et Natolin en Pologne.

Cet institut universitaire propose une formation universitaire d'excellence en études européennes interdisciplinaires (économiques politiques, relations internationales et diplomatiques de l'UE), accessible au niveau master sanctionnée par un diplôme de Master 2 avec validation ECTS. L'anglais et le français sont les 2 langues de travail.

Le MEAE y associe un programme de bourses à destination des étudiants français.

<https://www.coleurope.eu>

VIVRE EN FRANCE



Étudier en France, c'est aussi vivre et profiter au quotidien de la culture et de l'art de vivre à la française.

CLASSEMENT DE LA FRANCE

- ▶ 1^{ère} destination touristique mondiale
- ▶ un État de droit et de libertés civiles
- ▶ l'excellence du système et des infrastructures de santé
- ▶ un environnement agréable
- ▶ une gastronomie réputée et variée
- ▶ un réseau de transports publics efficace

AU CARREFOUR DE L'EUROPE

La France, avec 9 pays frontaliers, est idéalement située pour découvrir l'Europe. Son réseau autoroutier le plus dense du monde, les TGV Eurostar, Thalys et Lyria directs vers de grandes villes européennes (Londres, Amsterdam, Genève, etc.), une seule monnaie pour profiter des 19 pays de la zone euro, sont autant de facilités pour découvrir l'Europe

UN DYNAMISME CULTUREL INCONTESTABLE

Littérature, cinémas, musées, théâtres, opéras, cafés, gastronomie, mode sont présents au quotidien et confirment le rôle majeur de la France dans le domaine culturel. Toute l'année, et particulièrement en période estivale, nombre de manifestations et festivals témoignent de ce dynamisme et d'une ouverture aux cultures du monde.

En France, les étudiants étrangers comme français, du fait des réductions qui leur sont octroyées, jouissent de conditions de vie favorables.

Des aides et réductions sont accordées aux étudiants pour tous les aspects de la vie quotidienne : aides au logement, restauration universitaire (RU), résidences universitaires (Cité'U), couverture médicale, réduction sur les transports et les loisirs (cinéma, sports, bibliothèques, associations étudiantes...) : ces conditions permettent de couvrir, avec un budget relativement modeste, les besoins essentiels et d'apprécier la vie quotidienne.



Pour de nombreux aspects de la vie quotidienne, la province offre de nombreux atouts : une meilleure qualité de vie particulièrement en ce qui concerne le logement, mais aussi l'accessibilité et le dynamisme culturel, la facilité des transports qui permettent de rejoindre Paris et les villes d'Europe en peu de temps...



L'ACCUEIL EN FRANCE



BON À SAVOIR

L'ACCUEIL À PARIS

À Paris, la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) anime la plateforme « Paris accueille les étudiants du monde » de mi-septembre à mi-novembre, du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Partenaires présents : Préfecture de Police de Paris, OFII, CAF, LMDE et SMEREP (mutuelle étudiante), DIRECCTE (droit du travail), RATP (transports) Campus France
www.ciup.fr/adei/

Les villes avec les partenaires concernés (CROUS, établissements...) organisent, à chaque rentrée, des guichets d'accueil pour les étudiants étrangers (visa, logement, banque, assurance). Campus France dispose de délégations en France notamment en France à Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg et Toulouse. Ces délégations assurent le relais auprès des acteurs régionaux (établissements, administration) et les étudiants étrangers pour leur accompagnement dans les démarches.



CAMPUS FRANCE PRÉPARE AVEC VOUS VOTRE DÉPART ET VOUS ACCOMPAGNE DÈS VOTRE ARRIVÉE EN FRANCE

► La collection des Fiches Arrivée

Cette collection de « fiches pratiques », liste, point par point, les éléments et les démarches de préparation du voyage et de l'arrivée en France. Organisées chronologiquement : « Un mois avant le

départ », « Une semaine avant le départ », « Le jour de l'arrivée », « Pendant la première semaine », « Pendant le premier mois », « Tout au long du séjour », ces fiches vous permettent de préparer concrètement le départ, de hiérarchiser les premières démarches, de lister les urgences, vous assurant ainsi une arrivée sereine.

► Enjoy French culture shock, l'abécédaire de la vie quotidienne étudiante

Ce guide de poche, bilingue français/anglais et français/espagnol, conçu comme un dictionnaire où les articles sont signalés par des codes couleur (culture, études, santé...), permet de retrouver très vite les expressions, acronymes, éléments de langage, de la vie quotidienne et étudiante.

Chaque entrée alphabétique est l'objet d'un article emblématique.

Compagnon de votre séjour, il restera une mémoire de cette expérience française.



► Les Fiches Ville

Par ville, toutes les informations pratiques pour :

- les services d'accueil,
- les transports,
- le logement,
- le titre de séjour,
- l'assurance maladie,
- les cours de langue,
- la vie sociale et culturelle.



► La collection des Fiches Accueil des établissements d'enseignement supérieur

Une description synthétique, par établissement, des prestations et dispositifs d'accueil mis en place, de la préparation au séjour (inscription, logement..) jusqu'à l'arrivée en France (accueil à l'aéroport, dans l'établissement, guichet unique..).

https://www.campusfrance.org/fr/recherche/type/ressource_documentaire/categorie/fiches-villes-415

SE LOGER



Crous Lyon



Crous Toulouse

En France, le coût des logements reste élevé et de nombreuses formules (résidences, co-location, aides à la recherche...) et aides financières ont été mises en place.

Tous les étudiants, français et étrangers, peuvent bénéficier des aides au logement (ALS et APL).

LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES (CITÉS-U)

Situées sur les campus ou en ville, les cités-U sont gérées par les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

Elles proposent des chambres meublées d'environ 10 à 12 m², ou des studios généralement bien équipés. Le loyer moyen se situe autour de 170 à 500 euros/mois.

Le nombre insuffisant de résidences universitaires ne permet pas toujours d'obtenir une place, surtout à Paris. Ces places sont en effet réservées aux boursiers français sur critères sociaux, un petit quota étant attribué aux étudiants étrangers boursiers du gouvernement français, et pour les étudiants ayant intégré un programme d'échange.

<http://www.etudiant.gouv.fr>
Vous loger



www.campusfrance.org>étudiants>
S'organiser>se loger

BON À SAVOIR

LE PORTAIL EN LIGNE DU RÉSEAU DES CROUS

<http://www.lokaviz.fr>

Les logements labellisés Lokaviz présentent les garanties d'une location adaptée à la vie étudiante.

LA CLÉ, CAUTION LOCATIVE ÉTUDIANTE

Une garantie de l'État, disponible dans toutes les académies, hors Outre-mer, permet aux étudiants dépourvus de garants personnels de faciliter leur accès à un logement.

Le dispositif s'applique à tous les étudiants :

- disposant de revenus mais sans caution familiale, amicale ou bancaire
- cherchant à se loger en France, pour y faire leurs études
- âgés de moins de 28 ans au 1^{er} septembre de l'année de signature du bail

La demande de CLÉ (Caution Locative Étudiante) s'effectue directement depuis le site Lokaviz. Les services des CROUS sont accessibles à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et possédant une carte d'étudiant.



Crous Grenoble

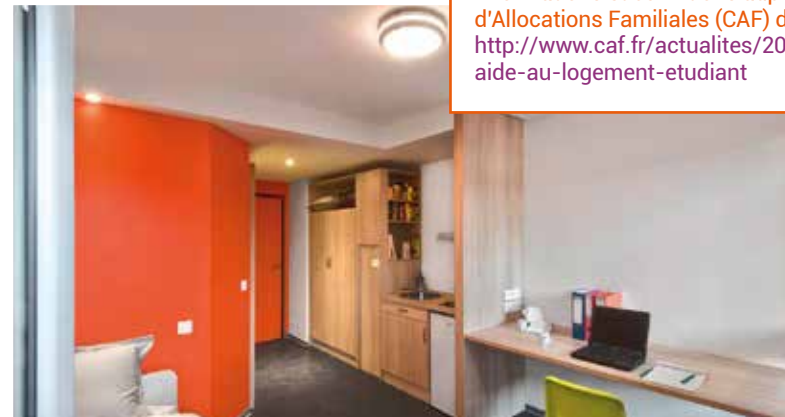
LES AIDES AU LOGEMENT

Au même titre que les étudiants français, les étudiants étrangers peuvent bénéficier des aides au logement.

Il existe deux types d'aide au logement non cumulables (en fonction du type de logement) : l'allocation de logement à caractère Social (ALS) et l'aide personnalisée au logement (APL). Le montant de l'allocation est variable en fonction du prix du loyer et de la situation de l'étudiant.

Dans le cas d'une colocation, les colocataires peuvent recevoir une allocation logement à condition que leur nom figure sur le bail. Informations et conditions auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du lieu de domicile : <http://www.caf.fr/actualites/2016/aide-au-logement-etudiant>

Crous Grenoble



SE LOGER



Paris

LES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES PRIVÉES

Ces résidences privées, destinées aux étudiants se sont beaucoup développées ces dernières années pour compenser le manque de logements pour les étudiants en résidence universitaire. Le loyer varie de 700 à 800 euros/mois pour Paris et de 350 à 550 euros/mois en province.

- ▶ Portail de l'Association pour le développement économique du logement étudiant (ADELE) : <https://www.adele.org>
- ▶ Les Estudines : <http://www.estudines.com>
- ▶ Nexity Studea : <http://www.nexity-studea.com>

LA LOCATION DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Les coûts restent élevés, notamment dans les grandes villes et surtout à Paris. Les revenus mensuels déclarés exigés doivent atteindre en général 3 fois le prix du loyer. Pour la location de ce type de logement, un garant est demandé aux étudiants ainsi qu'un dépôt de garantie (caution).

LA COLOCATION

La location d'un logement à plusieurs est une alternative choisie par de nombreux étudiants. Les colocataires souscrivent ensemble un bail avec un propriétaire,

tous ayant alors les mêmes droits sur le logement. De nombreux sites internet en proposent.

LE LOGEMENT INTERGÉNÉRATIONNEL

Certaines associations proposent de mettre en contact des personnes âgées qui disposent d'une chambre libre avec des étudiants en quête d'un logement. La personne âgée, propriétaire ou locataire, doit disposer d'une pièce libre convenable, meublée ou non, avec libre accès aux espaces communs (cuisine, sanitaire et salon). L'étudiant s'engage à respecter les relations de bon voisinage, à assurer une veille passive, des « menus services » facilitant la vie quotidienne de la personne âgée et une participation aux charges (eau, électricité, entretien...).

<http://www.reseau-cosi.com>

L'INTERNAT

Des places d'internat peuvent être disponibles dans certains établissements, elles sont attribuées en fonction de critères variés dont les revenus de la famille et l'éloignement du domicile. Les internats peuvent fermer durant les fins de semaine ou les vacances scolaires. Les futurs étudiants sont invités à prendre connaissance des conditions auprès des établissements qu'ils souhaitent intégrer.

BON À SAVOIR

VISALE : UN SERVICE TOTALEMENT GRATUIT

La garantie Visale est une garantie accordée à tous les jeunes de moins de 30 ans (salariés, non-salariés, chômeurs et étudiants) locataires du parc immobilier privé. Pour pouvoir bénéficier de cette garantie, les locataires doivent effectuer leur demande sur le site www.visale.fr

Les propriétaires peuvent toujours exiger un dépôt de garantie (dont le montant ne peut pas être supérieur à un mois de loyer).



Amiens



Nice



Besançon

À NOTER

Le lycée d'État Jean Zay est le plus grand internat de Paris, combinant internat classique et internat de la Réussite spécialement dédié aux étudiants poursuivant leurs études en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE), à Paris. Chaque année, plus de 800 élèves, dont certains issus du réseau AEFÉ, sont accueillis en semaine et le week-end. Les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé après les cours et d'une offre variée d'activités éducatives, sportives, artistiques et culturelles.
www.ac-paris.fr/serail/jcms/s2_559565/fr/accueil

SE LOGER



Bordeaux


COMBIEN COÛTE ?

- ▶ Chambre en résidence universitaire : 170 à 500 euros/mois
- ▶ Chambre en Écoles d'Ingénieur ou de Commerce : 250 à 500 euros/mois
- ▶ Résidences étudiantes privées : de 700 à 800 euros/mois pour Paris et de 350 à 550 euros/mois en province
- ▶ Abonnement téléphone fixe : environ 10 euros/mois
- ▶ Abonnement Internet : entre 20 et 50 euros/mois
- ▶ Abonnement téléphone portable : à partir de 10 euros/mois ou forfait gratuit rechargeable à partir de 5 euros
- ▶ Abonnement EDF-Engie (Gaz de France) : 5,56 euros/mois pour l'EDF et 3,91 euros/mois pour GDF

*ces prix sont donnés sans tenir compte des aides au logement que l'étudiant peut obtenir

FICHE PRATIQUE

L'ASSURANCE MULTIRISQUE HABITATION : un logement doit obligatoirement être assuré : vol, dégâts des eaux, incendie...

Cette assurance, d'un montant forfaitaire, se contracte auprès de compagnies d'assurance privées. L'assurance multirisque habitation inclut l'assurance responsabilité civile, qui couvre les dommages causés à un tiers en cas d'accident.

ABONNEMENTS EDF, ENGIE ET TÉLÉPHONE : les abonnements aux services de l'EDF, Engie et du téléphone (Orange) sont nominatifs, les demandes doivent être enregistrées au nom du locataire. Ces demandes se font à l'entrée dans le logement dans les agences de votre quartier et les services sont effectifs en moins d'une semaine.

EDF : <https://particulier.edf.fr/fr/accueil.html>

ENGIE : <http://www.gdfsuez-dolcevit.fr>

BAIL : contrat avec le loueur (les frais d'établissement de bail sont à la charge du locataire) qui établit les termes de la location (durée, prix du loyer, charges, préavis de départ, montant de la caution, modalités de renouvellement). Signé par les deux parties concernées, le locataire en conserve un exemplaire qui fait preuve de sa résidence et du coût de celle-ci.

CAF, CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : organisme qui gère les demandes et les versements des allocations logement, familiales, parent isolé... Adresses à la Mairie de la ville ou de l'arrondissement de résidence.
<http://www.caf.fr>

GARANTIE SOLIDAIRE : pour la location d'un logement, un garant est souvent demandé aux étudiants.

DÉPÔT DE GARANTIE / CAUTION : en général d'un mois de loyer restitué à la fin du contrat de location après un état des lieux conforme à celui de l'arrivée, voir www.lokaviz.fr.

FACTURES EDF, ENGIE : tous les 2 mois, elles facturent l'abonnement à ces services et la consommation. Les factures doivent être conservées elles font preuve de domiciliation.

TAXE D'HABITATION (IMPÔTS LOCAUX) : tout propriétaire ou locataire d'un logement en date du 1^{er} janvier de chaque année doit payer une taxe d'habitation. Le montant de cette taxe dépend du lieu d'habitation et peut se monter à 2 mois de loyer.

PRÉAVIS : durée de temps minimum, spécifiée dans le bail, qui doit précéder l'annonce par le locataire de mettre fin à la location : 3 mois souvent ramenés à un mois après négociation avec le propriétaire (proposition d'un remplaçant par exemple...). Le non respect du préavis implique le paiement du loyer sur cette période même si le locataire a quitté le logement. Pour les locations meublées, le préavis est ramené à un mois.

QUITTANCE DE LOYER : reçu mensuel du paiement du loyer. Elle fait preuve de domicile pour les formalités

VIE PRATIQUE



COUVERTURE SOCIALE ASSURANCE SANTÉ

En France, la Sécurité Sociale obligatoire permet de bénéficier des remboursements des frais de santé. On doit choisir un médecin traitant conventionné par la Sécurité Sociale. Les visites à domicile, le week-end et les jours fériés sont majorés.

La Sécurité Sociale rembourse en moyenne 70% des dépenses de maladie. Des assurances santé complémentaires ou mutuelles étudiantes, peuvent compléter ce montant.

Les 3 principales sont :

- ▶ La Mutuelle des Étudiants : <http://www.lmde.fr>
- ▶ La Smerep, la mutuelle étudiante : <http://www.smerep.fr>
- ▶ Emevia, le réseau national des mutuelles étudiantes : <http://www.emevia.com>

Pour les étudiants effectuant un séjour d'études d'une durée de moins de 3 mois dans un établissement non agréé, une assurance maladie personnelle doit être souscrite auprès d'une compagnie d'assurance privée.

En France, les montants vont de 150 à 550 euros par an.

Le système de sécurité sociale français est en cours de modifications et sera changé pour la rentrée universitaire 2018. Se renseigner sur le site de Campus France pour connaître les dispositions les plus récentes.

COMBIEN COÛTE ?

- ▶ Dentiste : au moins 30 euros (dépend du soin : traitement d'une carie, dévitalisation, détartrage, ...).
- ▶ Gynécologue Ophtalmologue : à partir de 28 euros (18,60 euros remboursés)
- ▶ Médecin Généraliste : à partir de 25 euros (16,50 euros remboursés)
- ▶ Psychiatre, Neuropsychiatre, Neurologue : à partir de 40,30 euros (27,21 euros remboursés)
- ▶ Sécurité Sociale étudiante (2017-2018) fixée par l'État : 217 euros
- ▶ Spécialiste : à partir de 28 euros (18,60 euros remboursés)

FICHE PRATIQUE

CARTE VITALE

La Carte Vitale distribuée à tous les assurés sociaux permet au médecin ou au pharmacien d'enregistrer, lors de la visite, par voie électronique la demande de remboursement des frais. La Carte Vitale n'est pas une carte de paiement.

ORDONNANCE ET FEUILLE DE MALADIE

L'ordonnance est la prescription de médicaments ou d'examens remise par le médecin et qui devra être présentée au pharmacien ou au lieu d'examen. La feuille de maladie est le document qui atteste des dépenses engagées (visite du médecin, médicaments, examens), remise par le médecin, s'il ne prend pas la Carte Vitale. Ce document permet, accompagné du double de l'ordonnance et envoi au centre de Sécurité sociale (CPAM), le remboursement.

SERVICE UNIVERSITAIRE DE MÉDECINE

Au sein de l'université, ce service est à la disposition des étudiants. Une visite médicale bilan sera proposée. Le service de Médecine Préventive Universitaire, obligatoire (5,10 euros/an), offre un ensemble de prestations dont certaines sont gratuites.

HÔPITAUX

Il existe en France plusieurs types d'établissements hospitaliers qui diffèrent, non par la qualité des soins, mais par la différence des remboursements des frais liée à leur statut : hôpital public ou clinique privée conventionnée avec un remboursement de 80 %, clinique privée non conventionnée avec un remboursement d'environ 10 %. Dans les hôpitaux, le ticket modérateur (part non remboursée par la Sécurité Sociale) doit être acquitté. Un forfait journalier est exigé, quel que soit le type d'établissement, hôpital public ou clinique privée, pour couvrir les frais d'hébergement. Ce forfait est remboursé lorsque l'on a souscrit une assurance santé complémentaire. Les soins dentaires et d'optique sont assez mal remboursés sans mutuelle. Il est possible de se faire soigner à moindre coût dans les dispensaires attachés aux écoles et universités qui forment ces praticiens. La liste des centres gratuits de vaccination obligatoire et de centres de prévention est disponible à la mairie de la ville.

PHARMACIES

Les pharmacies ont le monopole de la vente de médicaments sous prescription médicale. Elles sont ouvertes de 9 h à 19 h, certaines jusqu'à 23 h. Elles ferment le dimanche, le lundi matin et les jours fériés. Un service de pharmacie de garde est assuré

URGENCES ET SERVICES DE NUIT

La liste des médecins de garde et des pharmacies de garde est communiquée par les pharmacies et la presse quotidienne régionale.

Service Ambulancier d'aide Médicale Urgente (SAMU) : tél. 15

Pompiers : tél. 18

Urgences en Europe : à partir d'un téléphone portable, un seul numéro : 112



TRAVAILLER PENDANT LES ÉTUDES

- Au même titre que les étudiants français, les étudiants citoyens des États de l'Espace Économique Européen ou suisses peuvent librement exercer une activité professionnelle durant leurs études en France. À condition de remplir l'obligation d'assiduité de leurs études, ces étudiants peuvent cumuler une activité salariée avec le bénéfice d'une bourse.
- La loi française autorise le travail des autres étudiants étrangers. Le titre de

séjour (VLS-TS validé par l'OFII ou carte de séjour) portant la mention « étudiant » donne droit à l'exercice d'une activité professionnelle salariée (60 % de la durée du travail légal soit 964h par an), sans autorisation administrative préalable.

À titre indicatif le SMIC horaire (salaire minimum) est de 9,76 euros brut (avant prélèvement des cotisations sociales obligatoires d'environ 20 %).

CNOUS : www.jobaviz.fr, la Centrale du job étudiant
Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) :
<http://www.cidj.com>
L'Étudiant : <http://jobs-stages.letudiant.fr/jobs-etudiants.html>
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Architecture>

À NOTER

Les périodes de stage (qui donnent droit à une rémunération à partir de 2 mois - 554,40 euros/mois), effectuées par l'étudiant dans le cadre de ses études (avec une convention de stage), ne sont pas décomptées.

ARGENT AU QUOTIDIEN



COMBIEN COÛTE ?

- Chéquier : gratuit dans certaines banques.
- Carte bancaire : de 15 à 40 euros/an.

BANQUE

L'ouverture d'un compte bancaire se fait sur présentation du passeport, de l'attestation de scolarité et d'un justificatif de domicile (facture EDF ou de téléphone, quittance de loyer...) de moins de 6 mois.

L'étudiant, qui réside dans une famille doit fournir en complément une pièce d'identité et une attestation de la part de son logeur. L'ouverture d'un compte donne droit à un chéquier et/ou une carte de retrait et de paiement. La carte bancaire permet de retirer de l'argent dans tous les guichets automatiques. Le chèque bancaire reste un moyen de paiement très utilisé en France.

RIB (RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE)

Il est fourni avec le chéquier ou sur demande à la banque. Il est nécessaire pour tout paiement ou retrait extérieur sur le compte bancaire (versement de salaire, autorisation de prélèvement direct de vos factures...).

DÉCOUVERT BANCAIRE

À l'ouverture de compte, la banque détermine le montant du découvert (compte négatif) à ne pas dépasser et sur lequel sont pris des frais (agios). À dépassement de ce découvert autorisé, une interdiction bancaire avec suppression du chéquier et de la carte bancaire peut être mise en place.

IMPÔTS

Impôt sur le revenu

Un impôt sur le revenu doit être payé, en cas de travail pendant le séjour en France.

La déclaration et le paiement se font l'année suivant la période de travail. Exemple : le paiement de l'impôt 2017 correspond aux salaires perçus en 2016.

TVA

La TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) est un impôt général sur la consommation. Le taux le plus courant est de 20 %.

TRANSPORTS EN COMMUN URBAINS



TRANSPORTS EN COMMUN

Dans la plupart des villes de province, les transports en commun sont assurés en autobus ou tramway. Les villes de Lille, Lyon, Marseille, Toulouse, Paris et Rennes possèdent un métropolitain (métro).

Le métro parisien est le plus développé, il reste le moyen de transport privilégié. Prolongé par le Réseau Express Régional (RER), il couvre Paris et les banlieues (jusqu'à 30 km de Paris).

Les titres de transport se vendent à l'unité ou au carnet de 10 et les prix varient d'une ville à l'autre avec une moyenne pour un ticket de 1,90 euros. Des forfaits hebdomadaires, mensuels ou même annuels sont proposés partout. Exemples : carte Navigo ou Imagin'R pour l'Île-de-France.

L'offre de vélos en libre service sur abonnement est maintenant présente partout en France, s'y ajoute à Paris et dans certaines grandes villes une offre de voitures en libre service.

TAXI

Les tarifs pratiqués par les taxis sont strictement contrôlés. Toutes les voitures sont équipées d'un compteur. Pour exemple, le trajet aéroport de Roissy Charles de Gaulle au centre de Paris revient à 50 euros et une course moyenne dans Paris autour de 15 euros. Les prix sont majorés la nuit, le dimanche et les jours fériés.

TRAIN

Géré par la Société Nationale des Chemins de Fer (SNCF), le réseau

ferroviaire est très développé et tend à concurrencer l'avion avec le TGV (Train à Grande Vitesse). De nombreux tarifs préférentiels existent en rapport avec la durée du séjour, l'âge, la date de prise du billet.

<http://www.voyages-sncf.fr>

AVION

La plupart des villes de France sont desservies par avion avec des tarifs préférentiels.

Renseignements dans les agences de voyage et sur Internet.

AUTOMOBILE

La qualité du réseau routier fait de l'automobile un des moyens de transport favoris des français. Tout véhicule doit être assuré et le port de la ceinture de sécurité est obligatoire. La location d'une voiture pour une courte durée (une journée) est d'environ 30 euros.



COMBIEN COÛTE ?

- ▶ La carte 18-27 : Cette carte accessible à tous jusqu'à 27 ans inclus offre des réductions sur tous les billets de train en France. Un tarif réduit de 25 à 30 % est applicable à tous les billets. Cette carte coûte 50 euros et dure une année.

<http://www.sncf.com/fr/tarifs-reduits/carte-jeune>

De nombreuses cartes et abonnements existent. Pour se renseigner

<https://www.voyages-sncf.com/services-train/carte-abonnement-train>

- ▶ 1 aller-retour Paris-Barcelone en avion : 100 à 150 euros
- ▶ 1 aller-retour Paris-Bruxelles-Amsterdam en Thalys : environ 150 euros avec réservation à l'avance. Pour les jeunes de 12 à 25 ans, des tarifs réduits s'appliquent
- ▶ 1 aller-retour Paris-Londres en Eurostar : 100 à 150 euros
- ▶ 1 aller-retour Paris-Nice en TGV : 140 euros (si réservé suffisamment à l'avance le prix peut descendre de plus de la moitié)
- ▶ 1 carte mensuelle de transport à Paris : 75,20 euros
- ▶ 1 carte Imagine R : 350 euros. Réservé aux étudiants de moins de 26 ans, le forfait imagine R Étudiant permet des voyages illimités dans toute l'Île-de-France, sur tous les modes (sauf Orlyval). Il est valable un an et est payable en 9 mensualités ou en une seule fois par chèque ou mandat-cash
- ▶ 1 litre d'essence : 1,40 euros
- ▶ 1 vélo en libre service : 1 euro par jour environ, les tarifs sont variables selon les villes qui offrent ce service.

VIE QUOTIDIENNE



SEMAINE - HORAIRES USUELS

La semaine de travail en France est fixée à 35h avec des horaires variables suivant les professions, le plus souvent pour les bureaux de 9h à 12h30 et de 14h à 18h. Attention la pause déjeuner en France est très pratiquée : peu de services sont ouverts entre « midi et 2 ». Le week-end s'étend du samedi au dimanche. L'année civile commence en janvier et l'année universitaire débute en septembre et finit en juin.

VACANCES UNIVERSITAIRES

Le calendrier universitaire est propre à chaque établissement.

L'année commence en général au mois de septembre.

Semestre 1 : vacances de Noël (deux semaines fin décembre), reprise des cours puis examens (2e partie du mois de janvier), session parfois suivie d'une semaine de vacances intersemestrielle.

Semestre 2 : 2 semaines de vacances en avril (vacances de Pâques), puis seconde session d'examens en juin qui peut être suivie d'une session de rattrapage.

Les 11 jours fériés du calendrier civil peuvent s'ajouter au calendrier universitaire :

1^{er} janvier, 1^{er} mai, 8 mai, 14 juillet, 15 août, 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre, lundi de Pâques en avril, jeudi de l'Ascension courant mai, lundi de Pentecôte en mai ou juin.

EN FRANCE, 3 REPAS RYTHMENT LA JOURNÉE

Petit déjeuner dès 8h, déjeuner de 12h à 13h, dîner vers 20h. Le déjeuner et le dîner sont de vrais repas. Pour les enfants, s'y ajoute un goûter vers 16h.

FAIRE LES COURSES

- ▶ Supermarchés et hypermarchés, ouverts du lundi au samedi de 10h à 20h, plutôt en périphérie des villes.
- ▶ Commerçants de quartier : boulangerie, boucherie, charcuterie, légumes et petits supermarchés ouverts de 8 ou 9h à 19h, 6 jours par semaine, dont le dimanche matin. Le lundi est le jour le plus fréquent de fermeture.
- ▶ Marchés qui se tiennent 2 à 3 fois par semaine, dans les quartiers et sur les places, dont une fois le week-end de 8h à 13h.

De plus, certains petits supermarchés ou épiceries sont ouverts le soir jusqu'à 20 ou 22h.

PHOTOMATON

Vous aurez besoin de fournir lors de vos démarches d'inscription, de demande de carte de séjour, des photos d'identité. Elles peuvent se faire dans les photomatons, appareils automatiques qui se trouvent dans les mairies, le métro, les gares et certains supermarchés : 4 photos pour 5 euros environ.



RESTAURANTS ET CAFÉS

Dans les villes universitaires, toutes les cuisines du monde sont présentes et à tous les prix. Il faut compter 5 à 6 euros pour la restauration rapide ou les fast-food, de 5 à 15 euros pour un sandwich ou un plat du jour dans un café, une brasserie ou un restaurant de quartier. Les cafés constituent un important lieu de vie sociale. Seul ou en groupe, tous les moments de la journée peuvent se prêter à y faire une pause. Ouverts très tôt pour le café du matin, ils ferment en général vers 20 h.

COMBIEN COÛTE ?

- 1 baguette de pain : 0,80 euro
- 1 café : 1 à 2 euros
- 1 camembert : 2 euros
- 1 croissant : 1 euro
- 1 kg de pâtes : 1 euro
- 1 kg de pommes de terre : 1,20 euros
- 1 kg de riz : 1,90 euros
- 1 litre de lait : 1,20 euros
- 6 oeufs : 1,70 euros
- 1 repas au restaurant universitaire (RU) : 3,25 euros
- 1 repas dans un "fast-food" : 7 euros
- 1 restaurant de quartier : 10 à 20 euros
- 1 sandwich : à partir de 4 euros.

Ces prix sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être plus élevés à Paris.



VIE CULTURELLE



Lyon

La vitalité culturelle française offre un accès quotidien aux sports et à la culture.
La France reste la première destination touristique mondiale.

Tous les lieux culturels pratiquent une réduction pour les étudiants et proposent des formules d'abonnement.

Le statut d'étudiant facilite également la pratique des sports. Les associations sportives sont très actives dans les écoles et universités, et bénéficient d'infrastructures modernes.

Les établissements d'enseignement supérieur sont souvent au cœur de la cité et côtoient musées, librairies, cinémas, théâtres et cafés.



Paris



Paris

La multiplicité des lieux prouve encore une fois que la province n'est pas à l'écart de cette effervescence créative :

Festivals de musique (Vieilles Charrues à Carhaix, Folles journées de Nantes, Eurockéennes de Belfort, Jazz in Marciac, Transmusicales de Rennes), de cinéma (Cannes, Deauville, Angoulême, Cognac), de danse (Biennale de la Danse à Lyon, la Part des Anges à Bordeaux...), de théâtre (Avignon, Aurillac), de bande dessinée (Angoulême) et événements nationaux (Journées du Patrimoine, Fête de la Musique le 21 juin) rythment l'année.

<http://www.francefestivals.com>

Festivals de musique, d'art lyrique et de danse et de multiples manifestations autour de la science, la gastronomie, le sport ou la littérature animent cette offre culturelle accessible à tous.



THÉÂTRE

Plus de 32 000 représentations d'œuvres classiques et contemporaines – dans les théâtres nationaux, centres dramatiques nationaux et régionaux, scènes nationales et théâtres privés.

CINÉMA

2184 salles de cinéma sur le territoire, 111 multiplex, preuve de la présence du cinéma dans la vie quotidienne française.



Nantes

VIE CULTURELLE



Orange

MUSIQUE

Avec 35 000 représentations et 19 millions d'entrées aux spectacles de variétés et de musiques actuelles, la France est un pays qui montre son attachement à la création musicale.

MUSÉES ET MONUMENTS

La France compte 8 000 musées, dont 1 200 musées gratuits le 1^{er} dimanche de chaque mois.

Liste des musées nationaux :

<http://www.rmn.fr>

La Tour Eiffel, un des sites les plus visités au monde, 41 sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, sans compter les lieux dits « monuments historiques » (Châteaux de la Loire, Mont Saint Michel, Château d'If, Arènes de Nîmes, Port de la Rochelle), sont ouverts au public partout en France.

Les musées nationaux sont souvent fermés le mardi.

<http://www.monuments-nationaux.fr>

<http://www.images-art.fr>



Toulouse

LIVRE

Le français est la 5^e langue la plus parlée au monde et seule langue avec l'anglais à être parlée officiellement sur les 5 continents. La littérature française et francophone, sans compter les traductions de littérature étrangère est une des plus développées au monde.

Les librairies nombreuses, malgré les grands distributeurs et la vente sur internet, animent la vie de quartier (signatures, expositions ...).

Le livre de poche, format économique adopté par tous les éditeurs, met les livres à la portée de tous les budgets : 6 euros. De nombreuses manifestations autour du livre – Salons du Livre, Escales du livre – en province et à Paris, témoignent de cet intérêt toujours vif des Français pour la lecture.

PRESSE

La presse française se caractérise par sa diversité, magazines spécialisés, presse quotidienne, et ses modes de parution (quotidienne



Marseille

gratuite, payante, nationale, régionale, hebdomadaire, mensuelle, etc.). Chaque ville et chaque région possède un journal spécifique qui fournit des informations aussi bien nationales et internationales que régionales, voire très locales : Sud-Ouest en Aquitaine, Ouest-France en Bretagne, La Provence à Marseille...

<http://gallica.bnf.fr/html/und/presse-et-revues/presse-locale-et-regionale>

Lyon



VIE CULTURELLE



BIBLIOTHÈQUES

La France compte plus de **16 000 bibliothèques publiques**. L'inscription, **souvent gratuite**, se fait dans la bibliothèque du quartier de résidence. La carte de bibliothèque qui permet l'accès à toutes les bibliothèques municipales de la ville est remise après avoir présenté 2 justificatifs de domicile.

Liste des bibliothèques publiques :

<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0149-001>

Bibliothèque Nationale de France :
<http://www.bnf.fr>

BU – BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE

Chaque établissement d'enseignement supérieur possède au moins une bibliothèque. Les horaires sont variables et incluent le soir ou le dimanche. Il existe un grand nombre de bibliothèques universitaires et de grands établissements qui possèdent plus de 40 millions de livres.

Catalogue du Système Universitaire de Documentation

<http://www.sudoc.abes.fr/>

À NOTER

Le Service des sports et les structures sportives de l'établissement d'enseignement (SUAPS) permettent de vous informer et de vous inscrire aux activités sportives de votre choix : alpinisme, aquagym, danses, natation, randonnées, ski de fond, trail...



SPORT

Hors des structures sportives de l'établissement d'enseignement (SUAPS), il existe de nombreux complexes sportifs publics.

Des milliers d'associations permettent de s'entraîner et d'avoir accès aux équipements.

L'inscription est modique et un certificat médical de moins de 2 mois doit être présenté. Les inscriptions se font en juin et septembre. L'accès aux piscines municipales est très peu coûteux.

<http://www.associations-sportives.fr>



Bibliothèque Nationale de France
© J.Christophe Ballot

COMBIEN COÛTE ?

- 1 entrée au cinéma tarif étudiant : environ 7,50 euros
- abonnement illimité, dans certains cinémas, environ 20 euros/mois
- 1 entrée au musée : 5 à 10 euros
- 1 entrée à la piscine tarif étudiant : 1,70 euros
- 1 journal : 2 euros
- 1 livre de poche : environ 6 euros
- 1 nuit en chambre d'hôtel de bon confort (**): 80 euros
- 1 place de théâtre : 10 à 30 euros

Radio France, les chaînes radiophoniques du service public : <http://www.radiofrance.fr>

Radio France Internationale (RFI) : <http://www.rfi.fr>

Portail de la France : <http://www.france.fr>

Portail cartographique de la France (IGN) : <http://www.geoportail.fr>

Tourisme en France : <http://www.tourisme.fr>

LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS



La France compte plus de 2 millions d'associations. Ce tissu associatif remarquable sur l'ensemble du territoire est actif dans tous les domaines de la vie : arts et culture, environnement, emploi, solidarité, sport, santé, politique...

Ce dynamisme s'applique également au monde étudiant. **Les associations étudiantes sont très présentes et organisent de nombreuses activités adaptées à tous les goûts :** festivals,

galas, expositions, concerts, conférences, voyages, randonnées, week-end touristiques, soirées...

Elles permettent aux étudiants de **se retrouver**, d'organiser **la vie extra-scolaire**, mais aussi de **s'investir dans des actions** autour de thèmes humanitaires, sportifs, économiques, culturels et d'assumer des rôles très divers : président d'un festival, trésorier d'une Junior Entreprise, ou encore responsable de la communication sur un projet culturel... **autant d'actions à valoriser sur un CV et qui peuvent donner droit, dans certains cas, à des crédits ECTS.**

Enfin les nombreuses associations d'anciens élèves (alumni) permettent de garder des liens et d'entretenir un réseau.

Annuaire des associations françaises : www.asso1901.com

À NOTER

La collection des Fiches Accueil Campus France présente établissement par établissement les prestations et dispositifs d'accueil mais aussi les coordonnées des associations de l'établissement.
www.campusfrance.org/fr/espace-documentaire
Information sur les établissements

UNIVERSITÉS

Sur le campus des universités, on trouve souvent plusieurs dizaines d'associations culturelles, de filières, sportives, syndicales.

Certaines sont dédiées à l'accueil des nouveaux étudiants et accompagnent l'intégration des étudiants internationaux ou encore mettent en place des coopératives étudiantes (fournitures, cafés, photocopies...)

C'est le **Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**, attaché à chaque université, qui soutient l'organisation des activités proposées par ces associations.

Animafac, réseau d'échange d'expérience et centre de ressources pour les initiatives étudiantes.

Animafac : <http://www.animafac.net>
FAGE - Fédération des associations générales étudiantes : www.fage.org



ÉCOLES SUPÉRIEURES

Dans les Écoles, le Bureau Des Etudiants (BDE) ou bureau des élèves, est une association élue par leurs adhérents. Ce bureau s'occupe d'organiser les activités extra-scolaires : soirées étudiantes, accueil des nouveaux élèves, événements culturels, en passant par la gestion des éventuelles cafétérias ou coopératives étudiantes. Les écoles possèdent très souvent des associations à but professionnalisant, pépinières d'entreprises ou de projets, qui permettent aux élèves de préparer leur futur et d'acquérir une expérience valorisable sur le marché du travail.

Un fort esprit de corps fait que le réseau des anciens élèves est un atout d'insertion professionnelle de ses diplômés.

PARRAINAGE INTERNATIONAL

A travers la France, des associations, des établissements, parfois des villes, mettent en place des dispositifs d'accueil personnalisés pour faciliter l'arrivée et l'intégration des étudiants étrangers. Campus France participe ainsi au **Buddy System** mis en place par l'association IxESN.

Plus d'informations : <https://ixesn.fr/buddysystem>





Lancements France Alumni dans le monde

Rejoignez la communauté France Alumni : www.francealumni.fr

UN RÉSEAU SOCIAL PROFESSIONNEL EN PLEINE EXPANSION

Lancé en 2014 par le Ministre des Affaires Etrangères et du Développement international, France Alumni compte aujourd'hui plus de 150 000 alumni et regroupe plus de 2 000 partenaires dont 700 établissements à travers le monde. Réseau mondial, il compte 1 site international et des déclinaisons locales en 34 langues dans plus de 100 pays.

UN ESPACE D'ÉCHANGE

France Alumni est destiné aux étudiants internationaux passés par l'enseignement supérieur français. C'est un réseau social multilingue proposé en 34 langues

- ▶ Échanger avec d'autres étudiants et alumni par l'intermédiaire des groupes thématiques proposés (4 700 participants dans 240 groupes). Ex : « Carrières en France après les études » - « Environnement Climat » - « La gastronomie française »
- ▶ Retrouver des étudiants ayant suivi le même parcours académique que le vôtre
- ▶ Valoriser votre formation

À NOTER

France Alumni propose un espace aux lycées français à l'étranger, accessible dès la page d'accueil, sur chacun des sites locaux France Alumni. Chaque lycée dispose ensuite d'un compte administrateur pour gérer sa page, ses alumni (accès à l'annuaire global et mailings), ses actualités, ...

DES ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Soyez informés des événements qui ont lieu près de chez vous. Campus France et ses bureaux régionaux organisent des événements auxquels sont invités des étudiants et des alumni membres du réseau France Alumni. Plus de 650 événements organisés en 2017 dans le réseau mondial (conférences thématiques, promotion des MOOCs, journées portes ouvertes, afterwork, visites d'établissements, sorties...)



DES OPPORTUNITÉS PROFESSIONNELLES

De nombreux partenaires (entreprises, établissements d'enseignement supérieur) proposent des offres d'emploi et de stage en France et partout dans le monde.



FAIRE VIVRE LE RÉSEAU DES ANCIENS ÉLÈVES DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE



aefe

Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

L'ASSOCIATION DES ANCIENS DES LYCÉES FRANÇAIS DU MONDE (ALFM)

Créée en 2010, cette association rassemble et soutient près de 80 associations locales d'anciens élèves dans le monde entier. Elle accueille aussi directement des anciens élèves.

Elle a pour objectifs :

- ▶ de renforcer, en France comme à l'étranger, les liens d'amitié et de solidarité entre les anciens
- ▶ d'apporter aux bacheliers du réseau un soutien dans leurs projets d'études supérieures et de mobilité
- ▶ d'organiser des événements dans le monde entier rassemblant les anciens élèves, comme le Forum mondial des anciens des lycées français du monde (FOMA) à Lisbonne les 7 et 8 avril 2017.

LES FOMA

Créés en 2009 à Paris à l'initiative de l'AEFE, les forums mondiaux des anciens élèves, qui se déroulent dans un établissement français à l'étranger, réunissent l'association mondiale ALFM, les associations locales, des anciens élèves venus de partout en présence de personnalités locales et françaises de haut niveau. Ateliers, débats, etc. tout est fait pour favoriser les échanges. Casablanca (2011), Vienne (2013) et Lisbonne (2017) ont accueilli avec succès un FOMA.

DEUX PLATEFORMES AU SERVICE DES ANCIENS ÉLÈVES

AGORA

AGORA (Alliance Générations Orientation Réseau AEFE) est un site collaboratif de mise en relation des lycéens et des jeunes anciens élèves des lycées français à l'étranger. Elle propose notamment des témoignages sur les parcours d'études supérieures et permet aux lycéens de poser des questions à leurs aînés sur leurs propres expériences universitaires ou professionnelles, via un forum régulé et modéré.

AGORA organise des événements pour faire se rencontrer ses utilisateurs. Ainsi, pour la 5^{ème} année consécutive, AGORA a organisé le 30 septembre 2017 à Paris et à Montréal, un rassemblement de nouveaux bacheliers des lycées français de l'étranger.

Depuis sa création, AGORA s'est développé avec le soutien de l'AEFE et travaille en collaboration avec le site France Alumni et l'association ALFM. Elle réunit plus de 19 500 utilisateurs et plus de 2000 échanges sur le forum.

www.agora-aefe.fr

UNE NOUVELLE PLATEFORME POUR TOUS EN 2017 : ALFM

Mise en place par l'AEFE et à disposition des anciens élèves des lycées français du monde, la plateforme ALFM est un réseau social, associatif et professionnel créé en novembre 2017. Pensée et réalisée en partenariat avec l'association mondiale ALFM et les associations locales d'anciens élèves, la plateforme permet à tous les anciens élèves des lycées français du monde, toutes générations et toutes scolarités confondues de se retrouver au sein d'un même réseau.



La plateforme ALFM permet de :

- ▶ (re)trouver d'autres élèves
- ▶ faire connaître des projets
- ▶ organiser des événements
- ▶ (re)joindre l'association mondiale/l'association locale
- ▶ trouver un futur emploi/stage

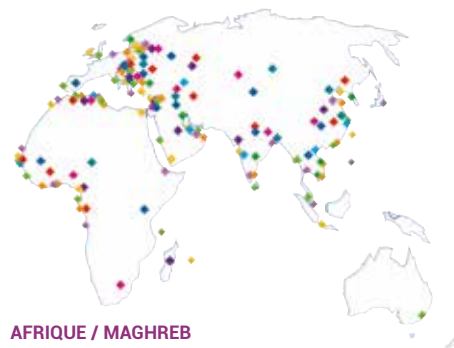
www.alfm.fr



CAMPUS FRANCE



Campus France, l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale, s'appuie sur le réseau des Espaces Campus France à l'étranger pour offrir un accompagnement personnalisé à chaque étudiant



LES ESPACES CAMPUS FRANCE

Plus de 250 bureaux Campus France dans plus de 120 pays offrent une information et un accompagnement de proximité pour mener à bien un projet d'études en France.

Les responsables des Espaces Campus France accueillent et guident les étudiants intéressés par l'offre de formation française et leur apportent une aide concrète et personnalisée : analyse du projet d'études et aide au choix de la formation, constitution du dossier de candidature et suivi auprès des établissements jusqu'à la réponse d'admission, préparation de leur séjour en France (accueil, hébergement...).

www.campusfrance.org > Où trouver Campus France près de chez vous ?

Les sites locaux proposent une déclinaison spécifique et adaptée du site de Campus France en **29 langues différentes** pour une réelle information de proximité: témoignages d'étudiants, programmes de bourses, événements locaux...

Dans une quarantaine de pays, les Espaces Campus France accompagnent l'étudiant tout au long du dispositif en ligne obligatoire qui intègre la procédure de demande de visa à la demande d'inscription dans un établissement d'enseignement français.

www.campusfrance.org > étudiants > S'organiser > S'inscrire > La procédure d'inscription «Etudes en France»



AFRIQUE / MAGHREB

- Afrique du sud : www.southafrica.campusfrance.org
- Algérie : www.algerie.campusfrance.org
- Angola : www.angola.campusfrance.org
- Bénin : www.benin.campusfrance.org
- Burkina Faso : www.burkina.campusfrance.org
- Burundi
- Cameroun : www.cameroun.campusfrance.org
- Comores : www.comores.campusfrance.org
- Congo-Brazzaville : www.congobrazzaville.campusfrance.org
- Côte d'Ivoire : www.ivoire.campusfrance.org
- Djibouti : www.djibouti.campusfrance.org
- Ethiopie
- Gabon : www.gabon.campusfrance.org
- Ghana : www.ghana.campusfrance.org
- Guinée : www.guinee.campusfrance.org
- Kenya : www.kenya.campusfrance.org
- Madagascar : www.madagascar.campusfrance.org
- Mali : www.mali.campusfrance.org
- Maroc : www.maroc.campusfrance.org
- Maurice : www.maurice.campusfrance.org
- Mauritanie : www.mauritanie.campusfrance.org
- Namibie
- Niger
- Nigéria
- Ouganda
- République Démocratique du Congo : www.rdc.campusfrance.org
- Sénégal : www.senegal.campusfrance.org
- Rwanda
- Tchad
- Togo
- Tunisie : www.tunisie.campusfrance.org
- Zambie
- Zimbabwe

AMÉRIQUES

- Argentine : www.argentine.campusfrance.org
- Bolivie : www.bolivie.campusfrance.org
- Brésil : www.brasil.campusfrance.org
- Canada : www.canada.campusfrance.org
- Chili : www.chile.campusfrance.org
- Cuba
- Colombie : www.colombie.campusfrance.org
- Costa Rica
- Equateur : www.equateur.campusfrance.org
- Etats-Unis : www.usa.campusfrance.org
- Haïti
- Mexique : www.mexico.campusfrance.org
- République Dominicaine
- Vénézuéla : www.venezuela.campusfrance.org
- Pérou : www.peru.campusfrance.org
- Uruguay

ASIE-OCÉANIE

- Australie : www.australie.campusfrance.org
- Bangladesh
- Cambodge

- Chine : www.chine.campusfrance.org
- Corée du Sud : www.korea.campusfrance.org
- Hong Kong : www.hongkong.campusfrance.org
- Inde : www.inde.campusfrance.org
- Indonésie : www.indonesia.campusfrance.org
- Japon : www.japon.campusfrance.org
- Laos
- Malaisie : www.malaisie.campusfrance.org
- Myanmar
- Népal
- Philippines : www.philippines.campusfrance.org
- Sri Lanka : www.srilanka.campusfrance.org
- Taiwan : www.taiwan.campusfrance.org
- Thaïlande : www.thaïlande.campusfrance.org
- Vietnam : www.vietnam.campusfrance.org
- Singapour : www.singapore.campusfrance.org

EUROPE

- Albanie
- Allemagne : www.allemagne.campusfrance.org
- Arménie
- Autriche : www.autriche.campusfrance.org
- Azerbaïdjan
- Belgique
- Biélorussie
- Bosnie-Herzégovine
- Bulgarie : www.bulgarie.campusfrance.org
- Chypre
- Croatie : www.croatie.campusfrance.org
- Danemark : www.danemark.campusfrance.org
- Espagne : www.espagne.campusfrance.org
- Estonie
- Finlande : www.finlande.campusfrance.org
- Géorgie
- Grèce : www.grece.campusfrance.org
- Hongrie : www.hongrie.campusfrance.org
- Irlande
- Italie : www.italie.campusfrance.org
- Kazakhstan : www.kazakhstan.campusfrance.org
- Lettonie
- Lituanie
- Macédoine
- Moldavie
- Norvège : www.norvege.campusfrance.org
- Ouzbékistan
- Pays-Bas
- Pologne : www.polska.campusfrance.org
- Portugal : www.portugal.campusfrance.org
- Russie : www.russie.campusfrance.org
- Serbie
- Turquie : www.turquie.campusfrance.org
- Slovaquie : www.slovaquie.campusfrance.org
- Slovénie
- Suède : www.suede.campusfrance.org
- République Tchèque : www.republiquetcheque.campusfrance.org
- Roumanie : www.roumanie.campusfrance.org
- Russie : www.russie.campusfrance.org
- Ukraine : www.ukraine.campusfrance.org

MOYEN ORIENT

- Arabie saoudite : www.arabiesaoudite.campusfrance.org
- Bahreïn
- Egypte : www.egypte.campusfrance.org
- Emirats Arabes Unis
- Irak (fermé)
- Iran : www.iran.campusfrance.org
- Israël : www.israel.campusfrance.org
- Jordanie
- Koweït
- Liban : www.liban.campusfrance.org
- Libye (fermé)
- Oman
- Palestine
- Qatar : www.qatar.campusfrance.org
- Syrie (fermé)
- Yémen (fermé)

L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER - AEFE



UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

Créée par la loi du 6 juillet 1990, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE). Elle pilote et coordonne, en lien avec ses partenaires, le réseau des établissements scolaires homologués dont la liste est fixée par un arrêté annuel conjoint du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères ainsi que du Ministre de l'Éducation nationale.

Garante du modèle éducatif français à l'étranger, l'AEFE est un acteur essentiel de la diplomatie culturelle de la France. Elle constitue un atout pour l'attractivité.

PILOTAGE, SOUTIEN, CONSEIL

L'AEFE, installée sur deux sites à Paris et Nantes, pilote en liaison avec tous ses partenaires un réseau de 492 établissements homologués :

- ▶ 137 pays
- ▶ 265 établissements **partenaires**
- ▶ 74 établissements en **gestion directe** (EGD)
- ▶ 153 établissements **conventionnés**
- ▶ 350 000 élèves scolarisés dont 60 % d'élèves étrangers

SES MISSIONS

L'AEFE a pour mission, dans les limites des capacités d'accueil des établissements :

- ▶ Assurer, en faveur des enfants de nationalité française résidant à l'étranger, les missions de service public relatives à l'éducation.
- ▶ Contribuer au renforcement des relations de coopération entre les systèmes éducatifs français et étrangers au bénéfice des élèves français et étrangers.
- ▶ Contribuer, notamment par l'accueil d'élèves étrangers, au rayonnement de la langue et de la culture françaises.
- ▶ Accorder des bourses aux enfants de nationalité française scolarisés dans les écoles et les établissements d'enseignement français à l'étranger sous conditions de ressources.

SES ACTIONS

- ▶ Gérer l'ensemble des **concours humains et financiers** apportés par l'État au fonctionnement des établissements français à l'étranger.
- ▶ **Recruter, affecter et rémunérer** les personnels enseignants, les personnels de coordination et d'inspection et les personnels d'encadrement titulaires de l'Éducation nationale.
- ▶ **Évaluer** les enseignants et les enseignements, ainsi que l'ensemble des personnels.
- ▶ Piloter et encadrer la **formation continue des personnels**.
- ▶ Allouer aux établissements des **subventions** de fonctionnement, d'investissement, d'équipement et d'appui pédagogique.
- ▶ Proposer des **bourses d'excellence** aux plus brillants des élèves étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures en France.
- ▶ Promouvoir l'attractivité de l'enseignement supérieur français.

LES DISPOSITIFS COMPLÉMENTAIRES

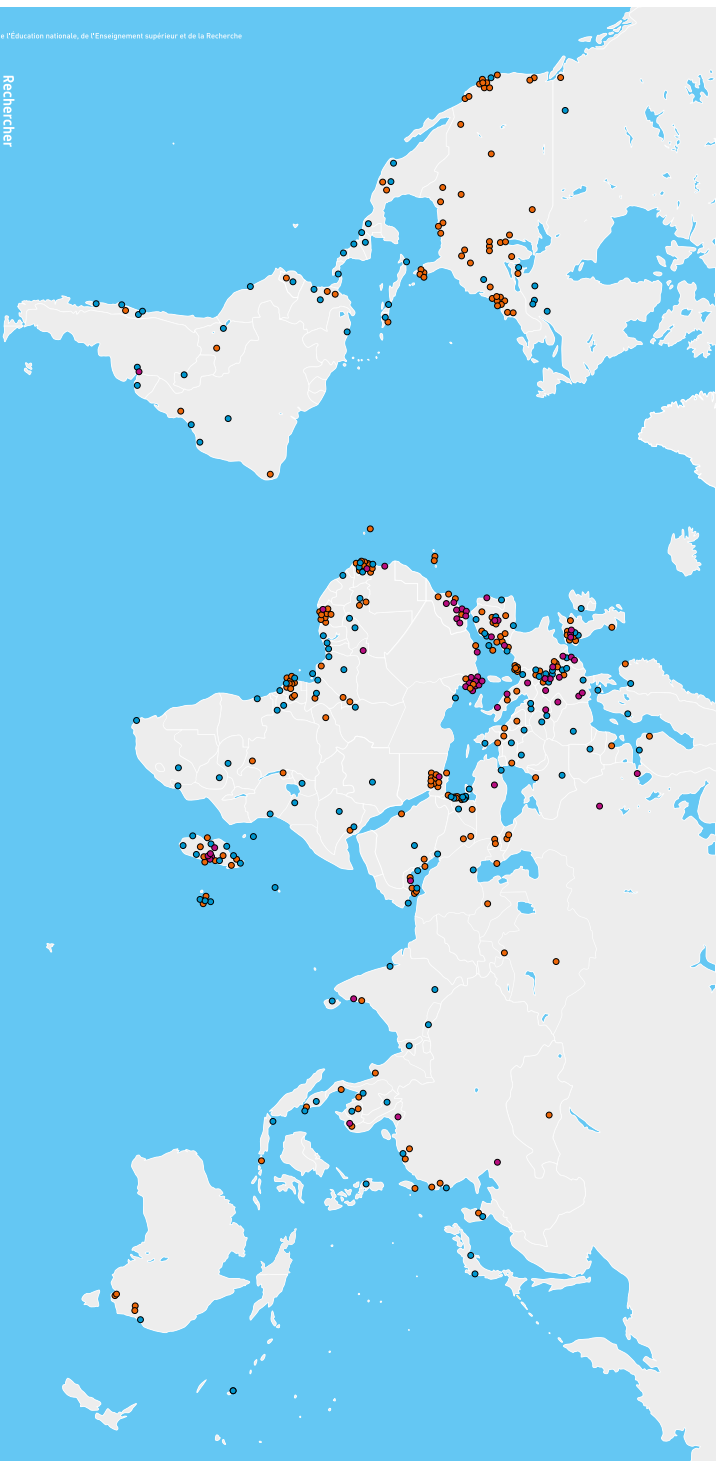
Au titre de sa mission de coopération éducative, l'AEFE pilote deux dispositifs complémentaires distincts du réseau homologué :



- ▶ **LabelFrancEducation** : ce dispositif permet d'identifier, de reconnaître et de promouvoir les établissements scolaires étrangers d'excellence à programmes nationaux qui contribuent au développement de la langue française et de la culture francophone. 158 établissements « LabelFrancEducation » sont établis dans 35 pays, et accueillent dans les sections bilingues francophones 65 000 élèves.
- ▶ **Français langue maternelle (FLAM)** : ce dispositif permet à des enfants français établis à l'étranger de conserver la pratique de leur langue maternelle et le lien avec la culture française dans un contexte extrascolaire associatif.

Plus de 150 associations FLAM, dont **48** subventionnées par l'AEFE, sont présentes dans **40 pays**.





Rechercher
un établissement

137 pays

492 établissements

dont 93 de la Mission laïque française

350 000 élèves

Les établissements :



En gestion directe



Conventionnés



Partenaires